

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 289

11 février 2011

SOMMAIRE

AS-Dusty Sàrl	13853	Horizons & Cottages S.A.	13866
Barclays Luxembourg Portfolios (Sterling) SICAV	13872	Horizons & Cottages S.A.	13866
BHF-BANK International	13849	IAM Trust S.à r.l.	13866
Bromios S.à.r.l.	13870	IAM Trust S.à r.l.	13867
Consortium International S.A.	13850	Imprenex Luxembourg S.A.	13867
Creafimo S.A.	13850	Imprenex Luxembourg S.A.	13867
Cristoforo Colombo International S.A.	13850	Infinito S.A.	13867
CVI GVF Luxembourg Seven S.à r.l.	13850	Infinito S.A.	13867
Dannyboy S.A.	13872	International Financial Consolidation Specialists Luxembourg S.à r.l.	13868
DevelopVisio S.à r.l.	13851	JO.C. Finances S.A.	13868
Dinarobin Capital S.A.	13851	Jogo S.à r.l.	13868
Donaldson Overseas Holding S.à r.l.	13853	Kelvin Investment S.A.	13868
EdR Real Estate (Eastern Europe) Finance S.à r.l.	13872	Laboratoire Dentaire Carlo Kneip S.à.r.l.	13869
EdR Real Estate (Eastern Europe) Finance S.à r.l.	13872	LEONLUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft (SPF)	13869
EdR Real Estate (Eastern Europe) Finance S.à r.l.	13872	Lux-Connex S.A.	13869
Eldolux	13849	Marvet International Holding S.A.	13869
Eldolux	13850	Massart S. à r.l.	13870
Elvafin S.A.	13851	Medical Invest S.A.	13869
Elvafin S.A.	13851	MOLDETEC - Mold Design Technologies S.à r.l.	13870
Ergonom Group S.A.	13826	MOLDETEC - Mold Design Technologies S.à r.l.	13871
Eurolever Holding S.A.	13851	MOLDETEC - Mold Design Technologies S.à r.l.	13870
Exploitation Agricole Poggio Felice Sàrl	13852	Old Lane Luxembourg Master Fund S.à r.l.	13871
Ficop Investments S.A.	13852	Old Lane Management Luxembourg	13871
Ficop Investments S.A.	13852	Oliver Holdings S.A.	13871
Ficop Investments S.A.	13852	ProLogis France XXXIII S.à r.l.	13866
Four Sixteen Holding S.A. SPF	13853	ProLogis Poland II S.à r.l.	13870
Freisler Schumann AG	13853	Promat Hotels S.A.	13871
Garage de Kehlen S.à r.l.	13853	Reisswolf S.A.	13849
Garofa Finance S.A.	13865	THAON Immobilien S.A.	13868
Garofa Investment S.A.	13865		
Genzyme Luxembourg S.à.r.l.	13852		
Global Retail Investors S.C.A.	13866		

Ergonom Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 48.243.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth of December.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ERGONOM GROUP S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 48243 (the "Company"). The Company has been incorporated by deed of Me Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, dated July 7, 1994 and published in the Mémorial C number 456 of November 14, 1994. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by a private deed dated June 11, 2002 and published in the Mémorial C number 1213 of August 16, 2002.

The meeting is presided by Mrs Lucinda Clifton-Bryant, private employee, residing in L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey,

The chairman appoints as secretary Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond THILL, maître en droit, residing professionally at the same address.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Approval of interim financial statements of the Company as of November 30, 2010.

2. Transfer of the registered office of the Company from Luxembourg to Cyprus and consequent change of the nationality of the Company conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Department of Registrar of Companies and Official Receiver of Cyprus (the "Cypriot Registrar of Companies") and with effect from the date of such issue.

3. Determination of the registered office in Cyprus and proposal of a new name for the continuation of the Company in Cyprus.

4. Determination of the corporate form of the Company under the laws of Cyprus and subsequent amendment and restatement of the articles of association of the Company according to Cyprus law (the "new Memorandum and Articles of Association").

5. Acceptation of the resignation of Mr. Gilles Jacquet, Lux Business Management S.à r.l. and Lux Konzern S.à r.l. as current directors of the Company duly appointed under Luxembourg law conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and release of the current directors in respect of the performance of their duties until the day of the present deed.

6. Acceptation of the resignation of CO-VENTURES S.A. as statutory auditor of the Company duly appointed under Luxembourg law conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and release of the current statutory auditor in respect of the performance of its duties until the day of the present deed.

7. Appointment of Orangefield Trust (Cyprus) Services Ltd as new directors and Orangefield Trust (Cyprus) Management Ltd as secretary of the Company once governed by Cyprus law.

8. Confirmation by the shareholders of the Company that the new Memorandum and Articles of Association are consistent with Cyprus law requirements, that the Company will, conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and with effect from the date of such issue, cease to be a Luxembourg company and will be subject only to the applicable laws of Cyprus and that neither the transfer of the registered office of the Company nor the change of its nationality and of its corporate form entails the creation of a new legal entity.

9. Delegation of powers to and appointment of Ms Nadia Tryfonidou and/or Mr. George Z. Georgiou and/or Ms Anna Praxitelous, acting jointly and/or severally, with the broadest powers (including the power of substitution) to take any action, including without limitation the execution and delivery of any deed, form, certificate, affidavit, agreement or other document and the compliance with all filing and publication formalities for the recording of the transfer of the registered office and the change of the nationality of the Company and the registration of the Company with the Cypriot Registrar of Companies, which might be necessary or useful for the registered office of the Company to be duly and validly transferred to Cyprus.

II) The shareholders of the Company present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. This attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders, the officers of the meeting and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders after having been signed ne varietur by the proxyholders, the officers of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to these minutes.

III) It appears from the attendance list that all the fourteen (14) shares with a par value of twenty-five thousand six hundred Euros (25,600 EUR) each, representing the entire capital of the Company of three hundred and fifty-eight thousand four hundred Euros (EUR 358,400.-) are represented at the present meeting.

IV) As the shares represented represent 100% of the share capital, the meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda. All shareholders present or represented declared that they have been informed of the agenda of the meeting prior to the meeting and declared to waive all convening requirements.

After deliberation, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves:

1. to approve the interim financial statements of the Company as of November 30, 2010;
2. to transfer the registered office of the Company from Luxembourg to Cyprus and consequently, to acknowledge the change of the nationality of the Company from a Luxembourg resident entity to a Cyprus resident entity conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and with effect from the date of such issue, from which date the Company shall be deemed to have its domicile in Cyprus in compliance with articles 2, third paragraph, 67-1 (1) and 159 second paragraph of the Luxembourg law on commercial companies and to register the Company with the Cypriot Registrar of Companies in compliance with the Cyprus Companies Law Cap113 (the "Cyprus Law");
3. to locate the registered office of the Company in Cyprus at 81-83 Grivas Digenis Avenue, Jacovides Tower, 1st floor, Nicosia, Cyprus, to maintain all the Company's books and records of account at this place in accordance with Cyprus Law and to register the Company in Cyprus with the name already approved by the Cypriot Registrar of Companies Ergonom Group Limited as the new name for the continuation of the Company in Cyprus;
4. to change the corporate form of the Company from a public limited liability company into a private limited liability company subject to Cyprus Law and subsequently to adopt new memorandum and articles of association of the Company so as to bring them in line with Cyprus Law, these new Memorandum and Articles of Association are set forth at the end of this deed;
5. to accept the resignation of Mr. Gilles Jacquet, Lux Business Management S.à r.l. and Lux Konzern S.à r.l. as current directors of the Company duly appointed under Luxembourg law conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and to release the current directors in respect of the performance of their duties until the day of the present deed;
6. to accept the resignation of CO-VENTURES S.A as current statutory auditor of the Company duly appointed under Luxembourg law conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and to release the current statutory auditor in respect of the performance of its duties until the day of the present deed;
7. Appointment of Orangefield Trust (Cyprus) Services Ltd as new directors and Orangefield Trust (Cyprus) Management Ltd as secretary of the Company once governed by Cyprus law. Their term of office will take effect from the date of the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and shall be subject to Cyprus Law;

Second resolution

The general meeting confirms that the new Memorandum and Articles of Association are consistent with Cyprus Law requirements, that the Company will, conditional upon the issue of a temporary Certificate of Registration by the Cypriot Registrar of Companies and with effect from the date of such issue, cease to be a Luxembourg company and, subject to the applicable provisions of Cyprus law, will be subject only to the applicable laws of Cyprus and that neither the transfer of the registered office of the Company nor the change of its nationality and of its corporate form entail the creation of a new legal entity.

Third resolution

The general meeting further resolves to appoint Ms Nadia Tryfonidou and/or Mr. George Z. Georgiou and/or Ms Anna Praxitelous, acting jointly and/or severally, with the broadest powers (including the power of substitution) to take any action, including without limitation the execution and delivery of any deed, form, certificate, affidavit, agreement or other document and the compliance with all filing and publication formalities for the recording of the transfer of the registered office and the change of the nationality of the Company and the registration of the Company with the Cypriot Registrar of Companies, which might be necessary or useful for the registered office of the Company to be duly and validly transferred to Cyprus.

MEMORANDUM AND ARTICLES OF ASSOCIATION

(for Cyprus law purposes)

THE COMPANIES LAW CAP.113
PRIVATE COMPANY LIMITED BY SHARES
MEMORANDUM OF ASSOCIATION
OF
ERGONOM GROUP LIMITED

1. The name of the company (hereinafter called "the Company") is ERGONOM GROUP LIMITED.

2. The registered office of the Company will be situated in Cyprus.

3. The objects for which the Company is established are:

(1) To carry on the activities and business of consultants on subjects in relation to the administration, organisation of industries and enterprises, in relation to the training and recruitment of personnel for industry and enterprises, in relation to the investment and development of capital, stocks, shares, money and to offer advice in relation to the means and methods for the further development and improvement of every kind of business and/or industries and in relation to all systems and/or procedures connected with the production, storage, distribution, advertisement and sale of goods and/or insurances and/or movable or immovable property and/or related objects connected with the supply of services.

(2) To set up and operate offices in Cyprus or abroad for the management and administration of the business activities of the Company.

(3) (a) To carry on the activities and business of agent and advisors in relation to any kind of management, administration, control, organisation, companies, business, enterprises or persons and to carry on the activities and business of a service company, of a company acting as arbitrator, to supply or participate or assist in offering consultancy services, managerial, administrative or other services on any subject and the provision of assistance in handling and solving problems, disputes and claims between companies, organisations, persons or enterprises of any kind.

(b) To carry on the activities and business of consultants in relation to any matter or any branch of any enterprise or industry.

(c) To carry on the activities and business of an information, technology and telecommunications company, the preparation, production and provision of software and the provision of services and advisors on any matter relevant to the know-how or technology of any branch or business.

(d) The provision of any other kind of service or business.

4) To establish, acquire, manage, administrate, provide marketing services, carry on or assist, participate, undertake directly or indirectly in the establishment, acquisition, management or carry out of any occupation, act or business of any nature and to carry out any trade, work or business which may be profitably carried out by the Company in relation to, in conjunction with, or as ancillary to any other objects or activities or of the general business of the Company.

(5) To carry on the activities and business of secretary, director, attorney, managing director, administrative director, shareholder, trustee, receiver, or agent of any company, enterprise, public or private organisation, of every agency or other authority or rule or private person and generally of every natural or legal person.

(6) (a) To carry on the activities and business of importers, exporters, wholesalers, retailers, distributors, commercial agents, agents, resellers, commission agents, brokers, providers, store-keepers, distributors, of any kind of goods, products, supplies, possessions, raw materials, computers, printers and all their parts and accessories, faxes, photocopying machines, typewriters, software, machinery, electric units, household and electric items, pharmaceutical goods and products, gifts, toys, supplies or other objects, goods or products of any kind and description.

(b) To carry on the activities and business of rent, sale and purchase of digital records of video and sound (DVD, CD, MD etc.) of any form, kind, content and capacity, as well as any other non-digital kinds of sound and vision (videotapes, tapes, vinyl records etc.)

(c) To negotiate, buy, sell, administer, store, import, export, re-export, advertise, transport, of any kind of products, goods, materials, supplies or of any other objects of every kind.

(d) To carry on the activities and business of movers, transporters, store-keepers, loaders, contractors, forwarding agents, for the transportation of goods or loads of any kind, and of every related trade or commercial act, work or activity.

(7) (a) To carry on the activities and business of builders and contractors, road constructors, engineers, architects, civil engineers, electricians, furniture manufacturers, decorators, plumbers, loaders, store-keepers and generally of contractors of every type of building road activity, general constructions mechanician, and electrical and mechanical activities.

(b) To carry on every type of industry, handicraft or business.

(8) To promote and participate in the development and extension of tourism and to establish and function tourist and travel agencies and information offices for the supplying of information and ticket issuing offices and generally to promote, organise and participate in excursions for tourists, visitors and of every other persons.

(9) To carry on the activities and business of hoteliers, tourist agents, brokers owners, administrators, directors of hotels and tourist units, complexes, places or lodgings and generally to carry on every related activity or business in every branch of the hotel and tourist industry.

(10) To buy, import, own, hold, use, exploit, sell, lease, let on hire purchase terms or otherwise, exchange, administer, export, replace, exchange, maintain and dispose of machinery, machines, installations, vehicles, vehicles for public transport or self drive vehicles, equipment, tools, apparatus, devices, supplies or other things.

(11) (a) To acquire and hold shares in companies or in other legal entities as nominee shareholder, and trustee, to offer and

provide work of an organisational and administrative kind or provide advice and generally to carry on the business of consultants and advisors.

(b) To carry on the activities and business of a holding company and to acquire and hold shares or other securities or titles of ownership in companies or other legal entities of any kind.

(12) (a) To construct, improve, convert, extend, equip, furnish, administer, operate, manage, buildings, structures or other installations, works, places or other establishments and generally to develop, improve or manage property, belonging to or are in the possession, control or management of the Company.

(b) To establish, erect, acquire, possess, supply, administer, manage, let, lease, maintenance, or exploit, factories, workshops, metal workshops, shops, offices, approved or in transit warehouses or other buildings, places or premises.

(13) (a) To carry on investment business and for that purpose to acquire and register in the company's name for its own account or on behalf of others by way of gift, purchase, loan or otherwise, shares, stock, debentures, debenture stock, bonds, money, or other securities of any nature issued or guaranteed by any company, government or other authority and to exercise all the powers and rights conferred by or arising out of holding or ownership of any of them and to sell, substitute, mortgage, pledge or otherwise dispose, invest and exploit same including its own shares.

(b) To receive money on deposit, with or without allowance of interest thereon.

(c) To advance and lend money upon such security as may be thought proper, or without any security thereof.

(d) To acquire by subscription, purchase or otherwise, and to accept, take, hold, deal in, convert and sell, any kind of shares, stock, debentures or other securities or interests in any other company, society or undertaking whatsoever.

(14) To acquire by purchase, gift, exchange or otherwise, possess and register in the name of the Company, to develop, exchange, assign, lease, sub-lease, administer, exploit, charge, mortgage, sell or otherwise dispose of, movable or immovable property of any nature including land, building sites, plots, fields, buildings, as well as any easements, privileges, licences shares or other rights or interests in, or over movable or immovable property.

(15) (a) To finance, lend or advance credit or other financial assistance, or to provide assistance or services for the securing of finance, lending or provision of credit or other assistance, to persons associated or dealing with the Company or to any other persons.

(b) To lend and advance money or give credit to any person, firm or company; to guarantee and give guarantees or indemnities for the payment of money or the performance of contracts of obligations by any person, firm or company; to secure or undertake in any way the repayment of money lent or advanced to or the liabilities incurred by any person, firm or company; and otherwise to assist any person or company as may be thought fit.

(16) To provide guarantees and grant letters of indemnity in relation to obligations or contracts of any persons, companies, firms or other organisations subsidiary or otherwise affiliated with the Company or dealing with or are customers of the Company or any other natural or legal persons, firms or bodies.

(17) To buy out or otherwise acquire the whole or any part of the business, assets and liabilities of any company organisation, firm or person whose objects coincide in whole or in part with the objects of the Company or any of them and to carry on, receive or liquidate any such undertaking.

(18) To pay monies or other things for the acquisition of any rights or property and to grant reward to any person and either in cash or by the issue of shares or other securities of the Company credited as fully or partly paid or otherwise.

(19) To invest monies available by the Company and for that purpose to acquire, maintain, substitute, and invest, purchase or in any other way acquire either directly or through another person who acts on its behalf, shares, including its own shares, debentures or other securities, bill of exchange or other interests or rights in movable or immovable property.

(20) To pay subscriptions or contributions for charitable, benevolent or other useful purposes of a public nature, the support of which may in the opinion of the Company contribute to the enhancement of the goodwill of the Company or its relations with its employees, customers or the public at large.

(21) (a) To contract, secure or grant, loans, or other financial, economic or credit facilities or obligations (either of the company or of another physical or legal person) with or without security in such way as the Company may consider fit and to mortgage, pledge or charge its undertaking or any part thereof, assets, movable and immovable property, present or future, wherever situate, including the unissued capital of the Company or any part thereof, to secure any loan or loans or facilities or obligations (either of the company or of another physical or legal person) and to issue bonds, promissory notes, charges, debentures, bills of exchange, securities, floating charges or debentures payable at such time and in such manner as the Company shall decide or order to achieve the above purposes.

(b) To borrow, raise money or secure obligations (whether of the company or any other person) in such manner and on such terms as may seem expedient, including the issue of debentures, debentures stock (perpetual or terminable), bonds, mortgages or any other securities, founded or based upon all or any of the property and rights of the company,

including its uncalled capital, or without any such security, and upon such terms as to priority or otherwise, as may be thought fit.

(c) Upon any issue of shares, debentures or other securities of the company, to employ brokers, commission agents and underwriters, and to provide for the remuneration of such persons for their services by payment in cash or by the issue of shares debentures or other securities of the company, or by the granting of options to take the same, or in any other manner allowed by law.

(d) To issue, or guarantee the issue of or the payment of interest on, the shares, debentures, debentures stock, or other securities or obligations of any company or association, and to pay or provide for brokerage, commission, and underwriting in respect of any such issue.

(22) (a) To accept mortgages, bonds, debentures, charges or other securities or facilities and to assign, transfer, amend, substitute or release same to secure the obligations either of the company or of any other physical or legal person.

(b) The supply of any type of security or indemnity in any way towards any physical or legal person and to the benefit of any physical or legal person and the security of any guaranteed amount with the granting of the same charges and /or securities as it would have been for a conclusion of a loan from the company and the provision and receipt of counter-guarantees and cross-guarantees.

(23) To sign, execute, endorse, transfer, redeem, negotiate and discount promissory notes, bonds, bills, bills of lading and other negotiable or transferable documents, instruments or titles or other mercantile documents and generally to perform any other similar transactions.

(24) To establish, promote or participate in the establishment of any company and to acquire by subscription, purchase or otherwise accept, take, hold, substitute, sell or otherwise dispose of, shares, stocks, monies, debentures or other securities or interests in any Company, body or undertaking.

(25) (a) To issue and allot fully or partly paid shares in the capital of the Company for the payment of any movable or immovable property purchased or otherwise acquired by the Company or for any services rendered to the Company and to pay in any other way for any property or service thus acquired or rendered to the Company.

(b) To issue and allot fully or partly paid shares in the capital of the company or issue debentures or securities in payment or part payment of any movable or immovable property purchased or otherwise acquired by the company or any services rendered to the company and to remunerate in cash or otherwise any person, firm or company rendering services to this company or grant donations to such persons.

(26) To enter into any agreements contract and do any act with any State, Governmental, Municipal Commune or other authority body or organisation or with any person as in the circumstances may be considered necessary or conducive to the attainment of the objects of the Company.

(27) To file applications and commence procedures and to take out, purchase or otherwise acquire, lease, substitute, register and use any right to patents, trade marks, licences, business names, copyrights, concessions, easements, legal powers, rights or privileges and to sell, lease or give by way of gift, assign or otherwise secure or grant licences for the use thereof.

(28) To amalgamate or enter into partnership, participate in profits, join in any way, joint venture financial arrangement or cooperation with any natural or legal person having business either in Cyprus or abroad and carry on or engage any business work activity or act which the Company may carry on or which may in the opinion of the directors be carried on in conjunction with the business of the Company or in a way serving directly or indirectly the objects of the Company.

(29) To establish, participate, finance and maintain or contribute to the establishment and maintenance of any Occupational Pension Scheme or Fund or Provident Fund or other benefits with or without contributions or for the welfare or assistance of any persons which are or at any time have been in the employment of the Company or in any other company which is subsidiary, associated or in any other way connected to the Company or persons who have been directors or officers of the Company or of any subsidiary or associated company as above, or the spouses, widows, widowers, families or the dependants of any such persons and to pay or otherwise contribute to the granting to such persons of donations, bonuses, pensions, grants, contributions or other assistance.

(30) (a) To distribute in specie among the members any property of the Company or the proceeds of sale or disposition generally of any such property on condition that if such distribution would result in reduction of capital this shall be done as may be provided by the Law from time to time.

(b) To sell, dispose of, mortgage, charge, grant rights or options or transfer the business, property and undertakings of the company, or any part or parts thereof, for any consideration which the company may see fit to accept.

(c) To accept stock or shares in, or the debentures, mortgage debentures or other securities of any other company in payment or part payment for any services rendered or for any sale made to or debt owing from any such company.

(d) To distribute in specie or otherwise as may be resolved any assets of the company among its members and particularly the shares, debentures or other securities of any other company belonging to this company or which this company may have the power of disposing.

(e) To do all or any of the matters hereby authorised in any part of the world either alone or in conjunction with, or as factors, trustees, principals, sub-contractors or agents for, any other company, firm or person, or by or through any factors, trustees, sub-contractors or agents.

(31) To pay all charges expenses and costs relating to the promotion and formation of the Company or which the Company shall consider to be in the nature of preliminary expenses, including study, fees, consultancy fees, printing stationery and other related expenses.

(32) To register or recognise in any other country and to comply with any terms and conditions enabling the Company to carry on business and to establish in any such country offices, branches or agencies in order to achieve the objects of the Company.

(33) To carry out any of the above activities, business, acts or works in any place in the world and either by the Company acting in its name and for its own account or as agent, broker, contractor, executor or otherwise and either alone or in conjunction with others and either directly or through agents, attorneys, contractors, subcontractors, nominees or otherwise.

(34) To adopt, acknowledge, ratify and perform any contract, act or transaction entered into or made for account or on behalf of the Company before incorporation with or without modifications as the directors may think fit.

(35) To undertake and carry out any other business, act or activity which in the opinion of the directors may be carried out usefully, incidentally or in parallel with any other object or business of the Company or which may enhance directly or indirectly the value, usefulness or productivity of any of the business, work, assets or rights of the Company.

(36) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be useful, incidental or conducive to the attainment directly or indirectly of the above objects or any of them.

And it is hereby declared that in interpreting this paragraph the powers conferred on the Company by any sub-paragraph hereof shall not be limited or restricted in any way by reference to any other sub-paragraphs or the name of the Company and each sub-paragraph shall be interpreted independently as if each one of them contained the main object of the Company.

And it is further declared that where in this paragraph the word "company" does not refer to this Company shall be deemed to include any company or body corporate with limited liability or not or other legal person whether same has been incorporated under the Laws of Cyprus or any other State. And the word "person" (unless the context expressly otherwise requires) shall be deemed to include a legal person.

4. The liability of the members is limited.

5. The share capital of the Company is Euro 358.400 (Three Hundred Fifty Eight Thousand Four Hundred Euro) divided into 14 shares of Euro 25.600 each with power of the Company to increase or reduce same and with power to issue any of the shares in the capital, initial or increased, with or subject to any preferential, special or defined rights or terms as to dividend, repayment of capital, surplus assets, voting rights or otherwise We, the several persons whose names and addresses are subscribed, are desirous of being formed into a company in pursuance of this Memorandum of Association, and we respectively agree to take the number of shares in the capital of the Company set opposite our respective names.

NAMES, ADDRESSES AND NUMBER OF SHARES TAKEN DESCRIPTION OF SUBSCRIBERS BY EACH

(Sgn.)...7 Ordinary Shares

Antonis vraam (Pass. No. E214654)

Director

16 Kyriakou Matsi Avenue

Eagle House, 3rd floor, 1082, Nicosia,

Cyprus

(Sgn.)... 7 Ordinary Shares

Robert Dirk Korbijn (Pass. No. NVJKPPPC4)

Accountant

1 Boumboulinnas & Stasinou Street,

Apt. 52, 1060 Nicosia,

Cyprus.

This ... day of ... 2010 Witness to the above signatures

(Sgn.)...

Stella Perri

1 Eras street, 1st floor

1060 Nicosia Cyprus

THE COMPANIES LAW CAP. 113

PRIVATE COMPANY LIMITED BY SHARES

ARTICLES OF ASSOCIATION OF

ERGONOM GROUP LIMITED

Preliminary

1. The Company is a private company and accordingly:

(a) the right to transfer shares is restricted in the manner hereinafter prescribed;

(b) the number of members of the Company (excluding persons in the employment of the company and persons who having been formerly in the employment of the Company were, while in such employment and have continued after the termination of such employment, to be members of the Company) is limited to fifty. Provided that where two or more persons hold one or more shares in the Company jointly, they shall for the purpose of this regulation be treated as a single member;

(c) any invitation to the public to subscribe for any shares or debentures of the Company is prohibited;

(d) the Company shall not have power to issue share warrants to bearer.

2. Subject to the following regulations, the regulations contained in Part I of Table A of the First Schedule of the Companies Law Cap 113 (hereinafter called Table A) with the exception of regulations 24, 25, 53, 60, 62, 75, 79, 82, 89 to 94, 98, 99, 106 and 113 shall apply to the Company but in case of change or inconsistency or doubt between Table A and these regulations the present regulations shall prevail.

3. Unless from the text is evidenced differently, words, or phrases which are in these regulations will have the same meaning as that of the Law or at any amendment when these Articles of Association become binding for the Company.

It is assumed that when a company has only one Member then part 3 of Table A of the First Appendix of the Company Law Cap. 113 is adopted.

Share capital and Variation of rights

4. The Company may from time to time by special resolution increase its share capital by such amount to be divided in shares of such amount and to be issued to such persons and under such terms as the resolution may prescribe.

The unissued shares in the initial or increased capital of the Company shall, subject to any special resolution of the Company, first be offered to the members in proportion as nearly as possible to the nominal value of the shares held by them. Any such offer shall be opened for acceptance for a period of not less than 6 weeks from the dispatch thereof. Any shares not accepted within the said period shall be at the disposal of the directors who may allot, offer or otherwise dispose of them to such persons at such times and on such terms as they may think proper.

6. (a) Subject to the regulations of these Articles, the shares shall be at the disposal of the directors who shall have power to issue, allot, distribute or in general dispose of them to any persons at any time with or subject to any preferential, special, defined or deferred rights or terms as to dividends, repayment of capital, voting rights, participation in surplus assets or such other terms and conditions as they may deem appropriate.

(b) Subject to the provision of section 112 of the Law and of these Articles, the Company may if so wish, by a decision of the board of Directors and if this is communicated to it in writing, to acknowledge the existence of a trust in any share and even if this trust can not be recorded in the register of Members. This acknowledgement by the Company is becoming known with a letter to the trustees and is irrevocable, once the trust continues to be in existence and irrespectively of the fact that the trustees or part of them have been replaced.

Purchase of shares

7. Subject to the provisions of the Law the Company may purchase or in any other way acquire its own shares either directly or through a person who acts on its own name but on behalf of the Company.

Lien

8. In regulation 11 of Table A the words "not being a fully paid share" and "other than fully paid shares" shall be omitted.

9. No member shall charge any share by way of pledge or security as security for any loan or obligation without the former consent in writing of the directors and the directors shall refuse to register or recognise any such lien or security given in contravention of this regulation. Any pledge or security given in contravention of this regulation shall be deemed void as against the Company.

Call on shares

10. In regulation 15 of Table A the words "provided that no call shall exceed one fourth of the nominal value of the share or be payable at less than one month from the date fixed for the payment of the last preceding call" shall be omitted.

Transfer of shares

11. The directors may in their absolute discretion and without assigning any reason, decline to register a transfer of any share whether fully paid or not to a person which they do not approve and may also decline to register a transfer of share on which the Company has a lien or a transfer the registration of which would cause the number of members to exceed the number permitted under regulation 1.

12. Regulations 22 and 23 of Table A shall be read and applied subject to the provisions of regulation 13 of these Articles.

13. (1) For the purposes of this regulation where a person is entitled to be registered as the holder of any share in the Company he and not the registered holder of such share shall be deemed to be a member of the Company in respect of that share.

(2) Subject as hereinafter provided no share shall be transferred to a person who is not a member unless and until the rights of preemption hereinafter conferred shall have been exhausted.

(3) Every member who desires to transfer any share or shares (hereinafter called the vendor) shall give to the Company notice in writing of such desire (hereinafter called transfer notice). The transfer notice must state the amount considered by the vendor as reasonable price, and such transfer notice shall constitute the Company as the vendor's agent for the sale of the shares to any members of the Company (hereinafter called the buying members) at the price fixed as aforesaid or if the buyers so elect, at the reasonable price fixed by the Company's auditor (hereinafter called the "Auditor") under sub-paragraph (7) below. A transfer notice cannot be revoked except with the previous permit of the directors.

(4) As soon as the price of the shares offered for sale is fixed, as provided in this regulation, the Company shall have the obligation to give notice in writing about it to all members which shall state the number and price of the shares offered for sale. This notice must also include an invitation by the Company to all its members to state in writing, within twenty eight days from such notice, whether they wish to buy any of the shares offered for sale and in case of an affirmative answer, the maximum number of shares they wish to buy.

(5) Upon expiration of the aforesaid time limit of twenty eight days, the Company shall distribute the shares offered for sale to the members who have expressed their wish to buy them in accordance with the above provisions and in case such members are more than one, shall distribute the said shares as far as possible to the proportion of the shares that such members already hold. No member shall be obliged to buy more shares than the number he had specified.

(6) After the distribution of the shares by the Company as aforesaid, the Company shall have the obligation to notify this to the vendor. Upon such notification and upon payment of the reasonable price determined under paragraph (3) or (7) of this regulation, the vendor shall be obliged to transfer the shares to the buyers.

(7) In case of dispute between the vendor and the buying members or any of them, as to the reasonable price of any share, the Auditor shall, upon request submitted by any of the interested parties, certify in writing the amount which in his opinion represent the reasonable price and such amount shall be considered as the reasonable price of the shares. The Auditor in exercising the above power shall be considered to be acting as an expert and not as arbitrator and consequently the provisions of the Arbitration Law Cap. 4 shall not apply.

(8) In case the vendor omits to transfer the shares which he is obliged to transfer under the above provisions, the Company shall proceed to collect the consideration for the shares and shall register in the Register of Members the names of the buying members as beneficial holders. The consideration received as above shall be held by the Company as trustee for the vendor and a receipt by the Company of the consideration shall constitute a discharge of the buying members from the obligation to pay same. And upon the entry of their names on the Register of Members under this regulation no dispute can be entertained as to the validity of this procedure by any person.

(9) In case where the sale of all the shares offered for sale is not achieved in the manner above provided, the vendor shall be at liberty at any time within the period of 3 months after the expiration of the said period of 28 days, and subject to regulation 11, to sell and transfer any of the indisposed shares to any person and at any price.

14. The restrictions contained in Regulation 13 shall not apply, but subject nevertheless to the other provisions of these Regulations, to a transfer of shares:

- (a) approved by a unanimous resolution of the directors or special resolution of the Company;
- (b) by a member to its spouse or a descendant or brother; or
- (c) by a member to a company substantially controlled by it or in the case a member being a corporate body to its holding or subsidiary company.

15. Subject to the provisions of these articles no transfer shall be registered except upon delivery of a valid instrument of transfer in the common form or a form prescribed by the directors signed by both the transferor and the transferee or their authorized agents and any other evidence as the directors may require to show the right of the transferor to make the transfer.

16. In regulation 29 of Table A, between the words "personal representatives" and "of the deceased" there shall be inserted the words "or, in the absence of such personal representatives, the heirs".

Proceedings at general meetings

17. No business shall be transacted at any general meeting unless there is a quorum when the meeting proceeds to business. Save as otherwise provided in these Articles any members present in person or by proxy and holding more than half of the shares issued for the time being shall constitute a quorum. Subject to the provisions of the Law, resolutions and questions arising at a General Meeting shall be decided by a majority of votes.

18. In regulation 58 of Table A the words "at least 3 members" in subparagraph (b) shall be substituted by the words "any member" and sub-paragraphs (c) and (d) shall be deleted.

19. Subject to any rights or restrictions for the time being attached to any share or class of shares every member present in person or by proxy shall have on a show of hands one vote and on a secret poll every such member shall have one vote for each share of which he is the holder.

20. Subject to the provisions of the Law a resolution in writing duly signed by or on behalf of all the members of the Company entitled at all material times to receive notice of and attend and vote at General Meetings, or by their duly authorized representatives, shall be as valid and effective as if the same had been passed at a General Meeting duly convened and held.

Directors

21. Unless and until otherwise determined by the Company in General Meeting the number of directors shall not be more than ten.

22. The first directors shall be appointed by the subscribers of the Memorandum of Association of the Company or the majority thereof and it shall not be necessary to convene a General Meeting for that purpose.

Borrowing powers by directors

23. The directors may enter into and conclude loan agreements without any limit as to the amount borrowed or secure other credit or financial facilities and mortgage or charge all or any part of all the undertaking and property of the Company, present and future, including its unissued capital or any part thereof and issue debentures, floating debentures, mortgage debentures, fixed charges, bonds, promissory notes or other securities payable to bearer or otherwise and whether permanent or redeemable and either outright or as security for any loan, debt, liability or obligation of the Company or any third person.

Such debentures, floating debentures, mortgage debentures, fixed charges, debentures stock, promissory notes, bonds or other securities may be issued at a discount, at a premium or otherwise and with such powers as to redemption, surrender, drawings, issue of shares or otherwise as the directors may think fit or proper.

Powers and Duties of directors

24. Paragraphs (2) and (4) of regulation 84 of Table A shall not apply in the Company. Any director or any company or partnership of which a director is shareholder, partner or director, may enter into any contract with the Company as if he was not a director and have any benefit or profit accrued to him through such contract. A director may vote on any matter relating to such contract or any other arrangement notwithstanding that he may have an interest therein as well as on any matter relating to his appointment in any office or post in the Company on reward or on the settlement of the terms of such appointment and he may participate in the quorum at any meeting of the board of directors before which such matter shall be discussed.

25. Any director who on the request of the Company or the board of directors offers any special or extra ordinary services or acts in his professional capacity for the Company or travels or resides at any place other than his usual residence for the purpose of performing his duties shall be paid such additional fees or remuneration as the directors may decide.

26. The directors may at any time demand from any person whose name is registered in the Register of Members of the Company to give to the Company any information, which the directors may consider necessary for the purpose of ascertaining whether or not the Company is an Exempt Private Company within the meaning of sub-section (4) of Section 123 of the Law.

27. The directors may grant retirement pensions or annuities or other gratuities or allowances, including allowances on death, to any person or to the widow or dependants of any person in respect of services rendered by him to the Company whether as managing director or in any other office or employment in the Company or indirectly as an officer or employee of any subsidiary of the Company, notwithstanding that he may be or may have been a director of the Company and may make payments towards insurance or trusts for such purposes in respect of such persons and may provide for rights in respect of such pensions, annuities and allowances in the terms of engagement of any such person.

Disqualification and Rotation of directors

28. In regulation 88 of Table A sub-paragraphs (a) and (f) shall be omitted.

29. In regulation 95 of Table A the words "but shall not be taken into account in determining the directors who are to retire by rotation at such meeting" shall be deleted.

Meetings of directors

30. The directors may convene for business, to adjourn and generally to regulate their meetings as they may deem fit. Matters arising at any meeting shall be decided by majority. Any director may, and the Secretary shall at the request of any director, summon a meeting of the directors. Notice of the meeting shall be served to all directors or their alternates.

31. The quorum necessary for the transaction of business of the directors may be fixed by them by a unanimous decision and until so fixed one director shall form a quorum. An alternate director shall be taken into account for the purpose of determining a quorum.

32. The meetings of the directors may be convened and held either in Cyprus or abroad and at such place and time as the directors may decide.

33. A resolution in writing signed or approved by letter, telegram, cablegram, telex or facsimile or other similar means by all the directors or their alternates shall be as valid and effective as if same had been approved at a meeting of the directors duly convened and held and when signed it may consist of several documents each one signed by one or more of the persons aforesaid.

Alternate directors

34. (1) Each director shall have power from time to time to nominate any other director or any other person to act as his alternate and at his discretion to remove such alternate director. The appointment or removal of an alternate director shall be made by letter, cable, telex or facsimile to the Company.

(2) An alternate director shall be subject in all respects to the terms existing with reference to directors (except as regards power to appoint an alternate and remuneration) and he shall be entitled, to receive notice of the directors' meetings and to attend, speak and vote thereat. An alternate director shall be entitled to a separate vote for each director for whom he acts independently and in addition to his own vote if he is himself a director.

(3) The appointment of an alternate director shall automatically come to an end in case the director who appointed him shall for any reason cease to be a director for whatever reason.

(4) A director shall not be liable for the acts or defaults of any alternate appointed by him.

Managing director

35. The appointment of a managing director shall require the written consent of the majority of the shareholders and, without prejudice to any right to treat such termination as a breach of any agreement entered into, shall be deemed to be terminated if for any reason he ceases to be a director or in case the Company by ordinary resolution decides that such appointment be terminated.

36. The directors may from time to time entrust and assign to the managing director any of their powers upon such terms, conditions or restrictions as they may think fit or necessary to enforce or impose and from time to time to revoke or vary such authorities.

37. The directors may from time to time appoint a person as manager and confer, entrust and assign to him any of their powers upon such terms, conditions or restrictions as they may think fit or necessary to enforce or impose and from time to time to revoke or vary such authorities.

Secretary

38. The secretary shall be appointed by the directors for such term, at such remuneration and upon such conditions as they may think fit; and any secretary so appointed may be removed by them.

A person who is:

(a) the only one director of the Company or

(b) a legal person of which its sole director is the sole director of the Company or

(c) the sole director of a legal person which is the sole director of the Company will not be appointed as secretary.

39. The directors have power to appoint at any time and from time to time any person as assistant secretary or as alternate secretary.

40. A provision of the Law or these articles requiring or authorising a thing to be done by or to a director and the secretary shall not be satisfied by its being done by or to the same person acting both as director and as, or in place of, the secretary.

Seal

41. (a) The seal of the company shall only be used by the authority of the directors and on any document to which the seal shall be affixed shall be signed by one director or alternate director or the secretary or by some other person appointed by the directors. The seal of the company may be used as provided above by the above persons in Cyprus or abroad.

(b) The company may have official seal in addition to the above seal which will be as provided in article 36 (1) of the Law and may be used for the purposes mentioned therein.

Notices

42. In regulation 134 paragraph (a) is deleted and substituted by the following "(a) all the members".

43. Any notice or other document may be served by the Company to any member either personally or by post to him to the address shown in the Register of Members or any other address given by him for such purpose. A notice may also be served to any member by post, telex or facsimile, telegram or any other similar means to a number indicated by the member and in such case service shall be deemed to have been effected at the time of dispatch. Where a notice is sent by post service of the notice shall be deemed to be effected by properly addressing, prepaying and posting a registered letter containing the notice and to have been effected, in the case of a notice of meeting, at the expiration of 24 hours

after the letter containing the same is posted and in any other case at the date on which delivery takes place in the ordinary course of things by the Postal Authorities.

Indemnity

Every director or other officer of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company against any losses or liabilities which he may sustain or incur in or about the execution of his duties including liability incurred by him in defending any proceedings whether civil or criminal in which judgement is given in his favour or in which he is acquitted or in connection with any application under section 383 of the Law in which relief is granted to him by the Court and no director or officer of the Company shall be liable for any loss, damage or misfortune which may occur to or be incurred by the Company in the execution of his duties or in relation thereto

NAMES, ADDRESSES AND DESCRIPTION OF SUBSCRIBERS

((Sgn.)...

Antonis vraam (Pass. No. E214654)

Director

16 Kyriakou Matsi Avenue

Eagle House, 3rd floor, 1082, Nicosia,

Cyprus

(Sgn.)...

Robert Dirk Korbijn (Pass. No. NVJKPPPC4)

Accountant

1 Boumboulinnas & Stasinou Street,

Apt. 52, 1060 Nicosia,

Cyprus.

This ...day of ...2010

Witness to the above signatures

(Sgn.) ...

Stella Perri

1 Eras street, 1st floor

1060 Nicosia

I confirm that this Memorandum and Articles of Association have been drafted by me.

(Sgn.)

NADIA TRYFONIDOU

Advocate

1 Eras Street

1st Floor

1060 Nicosia

Cyprus

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand four hundred Euros (1.400.-EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quinze décembre,

par devant Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

a eu lieu une assemblée générale extraordinaire d'EGRONOM GROUP S.A., société anonyme qui est constituée et fonctionne conformément aux lois du Luxembourg et dont le siège est établi au Luxembourg, 40, Avenue Monterey,

L-2163 Luxembourg, inscrite sur le Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, RCS B.48243 (dorénavant «la Société»). La Société a été constituée par acte de Me Paul Frieders, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 7 juillet 1994 et publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 1213 du 6 août 2002.

À l'assemblée présidait Madame Lucinda CLIFTON-BRYANT, employée, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à la même adresse.

Étant donné la nomination du président de l'assemblée, le président déclare et demande au notaire soussigné d'acter comme suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée a comme suit:

1. Approbation des états financiers internes de la Société comme ils sont valables jusqu'au 30 novembre 2010.

2. Transfert du siège de la Société de Luxembourg à Chypre et par conséquent, transformation de la nationalité de la Société sous condition de délivrance d'un Certificat provisoire d'Immatriculation par le Service de l'Agent fiscal des Sociétés et Receveur Officiel (dorénavant «Agent fiscal des Sociétés Chypriote») qui sera valable dès sa date d'émission.

3. Fixation du siège de la Société à Chypre et proposition d'un nouveau nom (nouvelle dénomination) pour la continuation de la Société à Chypre.

4. Détermination de la forme de la société suivant la législation de Chypre et par conséquent, modification et réémission des Statuts de la Société conformément à la législation de Chypre (dorénavant le «Nouveau Mémorandum et Statuts de la Société»).

5. Acceptation de la démission de M. Gilles Jacquet, Lux Busines Management S.à r.l. et Lux Konzern S.à r.l. par des membres du Conseil d'Administration de la Société, légalement nommés, conformément à la législation du Luxembourg sous condition de délivrance d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation par l'Agent Fiscal Chypriote des Sociétés et désengagement de toute responsabilité qui découle des devoirs du Conseil d'Administration valable jusqu'à ce jour, y compris.

6. Acceptation de la démission de la société CO-VENTURES S.A. du poste de Commissaire aux Comptes de la Société, qui avait été nommé conformément à la législation du Luxembourg sous condition de délivrance d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote et désengagement de toute responsabilité qui découle des devoirs du Commissaire aux Comptes actuel jusqu'à ce jour, y compris.

7. Nomination du/des Orangefield Trust (Cyprus) Services Ltd comme nouveau Conseil d'Administration et du/de Orangefield Trust (Cyprus) Management Ltd comme Secrétaire de la Société du moment où elle sera régie par la législation chypriote.

8. Certification par les Actionnaires de la Société que le nouveau Mémorandum et les Statuts de la Société sont conformes aux conditions de la législation chypriote, que la Société, sous condition de délivrance d'un Certificat provisoire d'Immatriculation par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote valable dès son jour de délivrance, cesse d'être une société luxembourgeoise et elle sera exclusivement soumise aux lois chypriotes en vigueur ainsi que ni le transfert du siège de la Société ni le changement de la nationalité de la Société n'entraînent pas la création d'une nouvelle entité juridique.

10. Définition des pouvoirs et nomination de Mme Nadia Tryfonidou et/ou M. George Z. George) et/ou de Mme Anna Praxitelous, qui agiront en commun et/ou chacun séparément, selon les pouvoirs étendus (y compris le pouvoir de remplacement) pour toute démarche requise, y compris, non pas à titre limitatif, de l'exécution et de la remise des actes notariés, déclarations, certificats, déclarations sous serment, accords ou autres actes et conformation à toute formalité d'immatriculation et de publication à propos de l'immatriculation du transfert du siège et du changement de la nationalité de la Société à l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote, et à toute démarche qui est jugée opportune ou requise afin que le siège de la Société soit transféré à Chypre, conformément à la loi.

II) les actionnaires qui sont présents ou représentés et le nombre d'actions que chacun d'eux possède sont indiqués sur la liste des participants. La liste de présence est signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres de l'assemblée et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Les procurations des actionnaires représentés après être signées «ne varietur» par les mandataires, les cadres de l'assemblée et le notaire soussigné, seront annexées aux procès-verbaux.

III) Il apparaît de la liste de présence que toutes les 14 actions de la Société d'une valeur, en plus du pair, de vingt-cinq mille six cents euros (25.600,00 €) chacune, qui représentent le capital social total de la Société qui s'élève à trois cent cinquante-huit mille quatre cents euros (358.400) sont représentées à la présente assemblée.

IV) Étant donné que les actions qui constituent le 100% du capital social sont représentées, l'assemblée est en quorum et elle peut prendre des décisions sur les questions de l'ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré qu'ils ont été informés sur les questions de l'ordre du jour de l'assemblée avant l'assemblée et déclarent qu'ils renoncent sous condition d'assemblée. À la suite des débats, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de:

- 1) Approuver les états financiers internes de la Société qui sont valables jusqu'au 30 novembre 2010.
- 2) Transférer le siège de la Société du Luxembourg à Chypre et par conséquent, reconnaître la transformation de la nationalité de la Société de Société Luxembourgeoise à Société Chypriote sous condition de délivrance d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote, qui sera valable dès sa date de délivrance, dès la date où la Société sera considérée qu'elle a son siège à Chypre, conformément aux dispositions de l'article 2, § 3, 67-1 (1) et 159 deuxième § de la loi du Luxembourg sur les sociétés et enregistrer la Société à l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote conformément au Chapitre 113 de la loi commerciale chypriote (dorénavant «loi chypriote»).
- 3) Installer le siège de la Société à Chypre, à l'adresse 81-83 Grivas Digenis Avenue, Jacovides Tower, 1st floor, Nicosia, à Chypre, et conserver tous les Livres et les comptes de la Société à son siège, conformément à la loi chypriote et immatriculer la Société à Chypre avec la dénomination qu'elle a été déjà approuvée par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote, Ergonom Group S.A. comme la nouvelle nomination pour la continuation de la Société à Chypre.
- 4) Changer la forme sociale de la Société de société anonyme publique en société anonyme privée conformément à la loi chypriote et par conséquent, adopter et établir un nouveau mémorandum et des statuts de la Société, conformément à la législation chypriote. Les nouveaux Statuts et le Mémorandum sont annexés à la fin du présent acte.
- 5) Accepter la démission de M. Gilles Jacquet, Lux Business Management S.à r.l. et Lux Konzem S. à r.l. par les membres du Conseil d'Administration de la Société légalement nommés, conformément à la législation du Luxembourg sous la condition de délivrance d'un Certificat provisoire d'Immatriculation par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote et désengagement de toute responsabilité qui découle des devoirs du Conseil d'Administration valable jusqu'à ce jour, y compris.
- 6) Accepter la démission de la société CO-VENTURES S.A. du poste de Commissaire aux Comptes de la Société, qui avait été nommé conformément à la législation du Luxembourg sous la condition de délivrance d'un Certificat provisoire d'Immatriculation l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote et désengagement de toute responsabilité qui découle de ses devoirs comme Commissaire aux Comptes valable jusqu'à ce jour, y compris.
- 7) Nomination du/des Orangefield Trust (Cyprus) Services Ltd comme nouveau Conseil d'Administration et du/de Orangefield Trust (Cyprus) Management Ltd comme Secrétaire de la Société du moment où elle sera régie par la législation chypriote.

Leur mandat sera valable du moment où un Certificat d'Immatriculation provisoire sera délivré par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote ainsi qu'elle sera régie par la législation chypriote.

Deuxième résolution

L'assemblée générale certifie que le nouveau Mémorandum et les Statuts de la Société sont établis conformément aux conditions de la République Chypriote et que la Société, à la suite de délivrance du Certificat d'Immatriculation Provisoire par l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote, qui sera valable du jour de sa délivrance, cessera d'être une société luxembourgeoise, et conformément aux dispositions en vigueur de la législation chypriote, elle sera exclusivement soumise aux lois de Chypre en vigueur et ni le transfert du siège de la société ni le changement de sa nationalité et de son but social n'entraînent la création d'une nouvelle entité juridique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide même de nommer Mme Nadia Tryfonidou et/ou M. George Z. George) et/ou de Mme Anna Praxitelous, qui agiront en commun et/ou chacun séparément, selon les pouvoirs étendus (y compris le pouvoir de remplacement) pour toute démarche requise, y compris, non pas à titre limitatif, de l'exécution et de la remise des actes notariés, déclarations, certificats, déclarations sous serment, accords ou autres actes et conformation à toute formalité d'immatriculation et de publication à propos de l'immatriculation du transfert du siège et du changement de la nationalité de la société à l'Agent Fiscal des Sociétés Chypriote, et à toute démarche qui est jugée opportune ou requise afin que le siège de la société soit transféré à Chypre, conformément à la loi.

MÉMORANDUM ET STATUTS

(Conformément à la législation chypriote)

LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS, CHP. 113

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

ACTE DE FONDATION

ET

STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ

ERGNOM GROUP LIMITED

1. Le nom de la société (dorénavant «la Société») est ERGNOM GROUP LIMITED.

2. L'agence agréée de la Société est installée à Chypre.

3. Les buts pour lesquels la Société est fondée sont:

(1) Le déroulement des travaux, études et entreprises des conseillers sur des questions relatives à l'administration, l'organisation des industries et entreprises, l'engagement et la formation du personnel pour l'industrie et les entreprises, la mise en valeur et l'investissement du capital, des fonds (de réserve), actions, obligations, valeurs, effets de commerce, ou/et des valeurs quelconques ou/et des moyens financiers, argent et la prestation des conseils qui ont trait avec les moyens et méthodes pour le développement et le progrès ultérieurs de tout genre d'entreprises et/ou d'industries et de tous les systèmes et/ou procédures afférentes à la production, emmagasinage, distribution, promotion et vente des biens et/ou assurances et/ou des biens meubles ou immeubles et/ou objets similaires relatifs à la prestation de services.

(2) La fondation et le fonctionnement des agences à Chypre ou à l'étranger pour la direction et la gestion des travaux de la Société.

(3) (a) Le déroulement des travaux et entreprises du représentant et du conseiller en rapport avec toute forme de direction, gestion, administration, organisation, programmation, des sociétés, maisons, organismes, entreprises ou personnes et le déroulement des travaux et activités de société de prestation de services, la prestation de services consultatifs, la prestation ou participation ou l'aide à la prestation de services consultatifs, gestion des systèmes sur des questions de qualité, assurance aliments, environnement, hygiène et sécurité en famille ou autres services sur quelconques questions et l'engagement d'études dans le but du fonctionnement légal et normal des entreprises, sociétés, organismes, personnes ou entreprises de toute forme.

(b) Le déroulement des travaux et entreprises des conseillers relatifs à quelconque question ou branche de toute entreprise ou industrie.

(e) Le déroulement des travaux et entreprises de société financière des participations (financial holding company), d'établissement ou société financier, d'entreprise chypriote de prestation de services d'investissement ou/et conséquents et tout autre travail ou/et entreprise similaire.

(d) La fondation, acquisition, direction, administration, la prestation de services marketing et le déroulement ou l'aide, la participation ou le soin direct ou indirect à la fondation, acquisition, direction ou au déroulement de quelconque emploi, acte ou entreprise de toute nature et le déroulement de tout commerce, travail ou entreprise qui peut se dérouler à titre rémunérateur par la Société en rapport ou en parallèle ou en aide avec quelconques buts ou activités ou le travail général de la Société

(5) Le déroulement des travaux et entreprises du secrétaire, directeur, mandataire, conseil d'administration, administrateur délégué, conseiller de gérant, propriétaire d'actions, obligations ou/et quelconques valeurs ou/et moyens financiers, fiduciaire, receveur ou représentant, de quelconque société, maison, établissement public ou privé, représentation ou autre autorité ou pouvoir ou particulier, et en général, de toute personne physique ou morale.

(6) (a) Le déroulement des travaux et entreprises des importateurs, exportateurs, commerçants au détail et en gros, distributeurs, commissionnaires, revendeurs, représentants, représentants avec commission, médiateurs (courtiers), agents, approvisionneurs, chefs d'entrepôt, distributeurs en rapport avec quelconques marchandises, produits, approvisionnements, biens, matières premières, ordinateurs, imprimantes et toutes les pièces ou accessoires de ceux-ci, télex, photocopieuses, machines à écrire, programmes, machines, appareils électriques, articles ménagers et électriques, matériaux pharmaceutiques, autres objets, produits ou marchandises de quelconque nature et description.

(b) Le déroulement d'une entreprise d'importation et de revente des produits et articles de toute nature.

(c) La négociation, achat, vente, gestion, emmagasinage, importation, exportation, réexportation, promotion, transit des quelconques marchandises, produits, matériaux, approvisionnements ou autres objets de toute nature.

(d) Le déroulement des travaux et activités des transporteurs, agents de liaison, chefs d'entrepôt, chargeurs, entrepreneurs, expéditeurs, pour le transport des marchandises ou charges de tout genre et de tout acte, travail ou activité opérationnel ou commercial similaire.

(7) (a) Le déroulement des travaux et entreprises des bâtiments et entrepreneurs des bâtiments, constructeurs des routes, ingénieurs, architectes, ingénieurs civils, ingénieurs électriciens, ébénistes, décorateurs, plombiers chargeurs, chefs d'entrepôt, et en général, des concessionnaires pour des travaux de construction de tout genre, travaux de routes, constructions générales et travaux d'électrologie, mécaniques ou mécanologiques.

(b) Le déroulement d'industrie, artisanat ou entreprise de tout genre.

(8) La promotion et le conseil à l'expansion et au développement du tourisme et la fondation et le fonctionnement des agences de voyage et de tourisme, agences d'informations et de voyages et bureaux d'émission des billets, et en général, la promotion, l'organisation, la participation à des excursions pour des voyageurs, visiteurs et toutes autres personnes.

(9) Le déroulement des travaux et entreprises des hôteliers, tours-opérateurs, médiateurs (courtiers), propriétaires, gérants, directeurs d'hôtels et unités de tourisme, groupes, locaux ou logements, et en général, le déroulement de tout travail ou entreprise ou activité similaire dans quelconque branche de l'industrie hôtelière et touristique.

(10) L'achat, importation, acquisition, possession, usage, exploitation, vente, location ou bail sur loyer ou achat ou autrement, échange, exportation, gestion, entretien et disposition des engins, machines, installations, véhicules, véhicules d'utilité publique ou autoconduits, équipement, instruments, appareils, provisions ou autres biens.

(11) (a) La prise et la détention d'actions, obligations, valeurs, effets de commerce ou/et quelconques valeurs ou/et moyens financiers à des Sociétés ou autres personnes morales comme actionnaire nominatif et fiduciaire, l'offre et la prestation de travail ou des conseils de nature d'organisation et de gestion, et en général, le déroulement des travaux des conseillers et experts.

(b) Le déroulement des travaux et entreprises de la société mère et la prise et la détention d'actions, obligations, valeurs, effets de commerce ou/et quelconques valeurs ou/et moyens financiers ou titres de propriété à des sociétés ou autres personnes morales de quelconque forme.

(12) (a) La construction, amélioration, transformation, expansion, équipement, mobilier, gestion, fonctionnement, direction des bâtiments, immeubles, installations de construction et autres, travaux, endroits ou autres constructions, et en général, le développement, amélioration et gestion des biens qui appartiennent ou se trouvent à la détention, au contrôle ou à la gestion de la Société.

(b) La fondation, construction, acquisition, détention, équipement, direction, fonctionnement, gestion, location, bail, entretien ou exploitation des usines, ateliers, usines métallurgiques, magasins, bureaux, dépôts ou autres domaines, locaux ou installations agréés ou sur transit.

(13) (a) Le déroulement des entreprises d'investissement et à cette fin l'acquisition et l'inscription au nom de la Société pour son compte ou pour le compte des tierces personnes, en vertu de donation, achat, prêt ou autrement, d'actions, unités de capital social, obligations, capital d'obligations, effets, valeurs, effets de commerce, argent, quelconques valeurs ou/et moyens financiers ou autres assurances de tout genre émises ou garanties par quelconque société ou Gouvernement ou autre Autorité et l'exercice de tous les pouvoirs et droits qui découlent de la possession ou la propriété de ceux-ci et la vente, remplacement, mise en hypothèque, mise en gage, assurance, remplacement ou autrement, disposition, investissement et exploitation de ceux-ci, y compris ses actions.

(b) Accepter des dépôts d'argent avec intérêt ou sans intérêt.

(c) Accorder des acomptes d'argent et donner des prêts d'argent soit suite à une prise de la Société de la garantie ou assurance convenable soit sans aucune telle garantie ou assurance.

(b) Acquérir avec inscription, achat ou autrement, accepter, prendre, posséder, commercialiser, transformer et vendre des actions, capital (stock), obligations, valeurs ou/et moyens financiers de toute nature ou autres valeurs, effets de commerce ou intérêts de quelconque autre société, organisme ou entreprise.

(14) L'acquisition par achat, donation, échange ou autrement, détention et inscription au nom de la Société, le développement, échange, cession, location, bail, sous-location, gestion, exploitation, mise en hypothèque, charge, vente ou disposition autrement, de propriété foncière ou mobilière, de toute nature, y compris des terrains, parcelles, bâtiments, immeubles ainsi que de tout servitude, avantage, permis, portion de part, intérêt ou autre droit sur ou relatif à la propriété foncière ou mobilière.

(15) (a) Le financement, le prêt ou la prestation des crédits ou autre aide économique, la prestation d'aide ou des services pour l'assurance de financement, prêt ou prestation des crédits ou autre aide aux personnes qui sont en relation d'affaires avec la Société ou autres personnes.

(b) Accorder des crédits et donner des prêts d'argent ou acomptes à quelconque personne, maison ou société, garantir et donner des garanties et indemnités, couvertures ou assurances (indemnités) pour le paiement d'argent ou l'accomplissement des contrats ou obligations par quelconque personne, maison ou société, assurer ou se charger, de quelconque manière, du paiement d'argent fourni ou des prêts d'argent donnés à quelconque personne, maison ou société ou des obligations qui incombent à cette personne, maison ou société et aider d'une autre manière, quelconque personne ou société de la manière que la société jugerait convenable.

(16) La prestation des garanties et actes d'indemnité couverture (indemnity) ou assurance en rapport avec des obligations et ou des contrats des quelconques personnes, sociétés, maison ou organismes qui dépendent ou sont liés autrement ou sont en relation d'affaires avec la Société ou clients de la Société ou quelconques autres personnes physiques ou morales, maison ou organismes.

(17) Le rachat ou l'acquisition autrement d'une partie ou de toute l'entreprise, biens et obligations de quelconque société, organisme, maison ou personne dont les buts entrent soit entièrement soit partiellement dans les buts de la Société ou quelconques d'eux et le déroulement, liquidation ou dissolution de quelconque telle entreprise.

(18) Le versement d'argent ou autres biens pour l'acquisition des quelconques droits ou biens et la prestation de rémunération à toute personne soit en numéraire soit avec l'émission des actions ou autres valeurs de la Société crédités comme entièrement ou partiellement libérées ou autrement.

(19) L'investissement de l'argent disponible de la Société et à cette fin, l'acquisition, maintien, échange, mise en valeur, rachat ou de toute autre manière, l'acquisition directement ou par l'intermédiaire d'une personne qui agit pour son compte, actions, y compris ses actions, obligations ou autres valeurs ou effets de commerce ainsi qu'intérêts, droits de toute autre nature ou autre propriété foncière ou mobilière.

(20) Le versement des contributions ou contributions pour des buts de charité, bienfaisance ou autres buts utiles de caractère public, dont le renforcement, selon le jugement de la Société, peut contribuer à l'augmentation de la réputation ou de la popularité de la Société entre son personnel, ses clients ou le public.

(21) (a) La conclusion, assurance ou cession des prêts ou autres facilités ou obligations financières, économiques ou de crédit (soit de la société soit d'une autre personne physique ou morale) avec ou sans quelconques assurances de telle manière que la Société considérera juste et la mise en hypothèque, la mise en gage ou la charge d'une quelconque partie ou de l'entreprise entière et de l'actif entier et des biens meubles ou immeubles de la Société, présents ou à venir, où qu'ils se trouvent, y compris le capital de la Société non appelé ou quelconque partie de celui-ci, pour l'assurance de quelconque prêt ou prêts ou facilités ou obligations (soit de la société soit d'une autre personne physique ou morale) ainsi que l'émission des effets débiteurs, charges, obligations, traites, effets de commerce, titres de créance avec une charge fluctuante (FLOATING CHARGE) ou même des obligations non débiteurs (DEBENTURES) payables à quelconque endroit et date comme la Société décidera pour l'accomplissement des buts précités.

(b) Prêter, trouver de l'argent ou assurer des obligations (soit de la Société soit d'une autre personne) de la manière et dans les conditions qu'elle jugerait opportun et spécialement avec l'émission des titres de créance (debentures and debenture stock) dont la validité est continue ou elle peut terminer, des effets, hypothèques ou quelconques autres valeurs qui ont été constituées ou elle s'appuie sur tous ou quelques-uns des biens et avoirs et droits de la Société, y compris le capital de la Société qu'elle n'a pas été appelée à payer et sans quelque telle assurance et avec des telles conditions en ce qui concerne la priorité ou autrement que la Société fixerait selon son jugement, chaque fois.

(c) Procéder à l'émission d'actions, obligations (debentures), valeurs, moyens financiers ou autres titres de la Société, à la nomination des médiateurs (courtiers, représentants avec commission et personnes, organismes ou banques qui assurent la disposition des titres (underwriters) et prévoir leur rémunération, pour les services offerts à ceux-ci avec paiement en numéraire ou avec l'émission d'actions, obligations (debentures) ou autres titres de la société ou avec la prestation du droit d'option pour leur acquisition ou avec quelconque autre manière légale.

(d) Émettre ou garantir l'émission ou le versement de l'intérêt sur les actions, titres de créance (debentures and debenture stock), valeurs, moyens financiers ou autres titres ou obligations, de quelconque société ou organisme et verser ou prévoir le versement des frais du courtage, commission et frais pour l'assurance de disposition des titres (underwriting) relatifs à toute telle émission.

(22) (a) L'acceptation des hypothèques, obligations, charges, gage, gage d'actions ou autres assurances ou mises en sûreté et la cession, transmission, modification, remplacement ou leur déblocage pour l'assurance soit des obligations de la Société soit d'une autre personne physique ou morale.

(b) La prestation de garantie, indemnité, couverture (indemnity) ou d'assurance de toute forme, avec quelconque manière envers toute personne physique ou morale et en faveur et/ou dans l'intérêt de toute personne physique ou morale et l'assurance de quelconque somme garantie avec la prestation des mêmes charges et/ou assurances comme s'il s'agissait d'une conclusion de prêt par la Société et la prestation et prise des contre-cautions (Counter-guarantees) et garanties croisées (Cross-guarantees).

(23) La signature, émission, endossement, cession, rachat, négociation et remboursement des titres de créance ou effets débiteurs, traites, documents d'expédition, documents commerciaux ou à commercialiser, transmis, valeurs ou titres ainsi que tout genre d'effets ou actes, et en général, le déroulement des actes juridiques de nature similaire.

(24) La fondation, promotion ou participation à la fondation de toute société et l'acquisition avec inscription, achat ou autre moyen, l'acceptation, prise, détention, échange, vente ou l'affectation d'actions, capital, argent, obligations ou autres titres ou intérêts autrement, de toute société, organisme ou entreprise.

(25) (a) L'émission et la cession des actions totalement ou partiellement libérées du capital de la Société pour le paiement de toute propriété foncière ou mobilière achetée ou autrement acquise par la Société ou quelconques services rendus à la Société et le paiement, de toute autre manière, pour quelconques biens ou services acquis par la Société ou rendus à la Société avec quelconque manière.

(b) Émettre et donner des actions qui ont été acquittées ou qui n'ont pas été acquittées par le capital de la société ou émettre des obligations (debentures), valeurs, moyens financiers ou titres pour le paiement total ou partiel de toute propriété foncière ou mobilière achetée ou acquise autrement par la Société ou quelconques services rendus à la Société, rémunérer en argent ou autrement toute personne, maison ou société pour des services rendus par celles-ci à la Société ou donner des donations à ces personnes.

(26) La conclusion des accords, contrats et le déroulement de tout acte avec quelconque Autorité d'État, Gouvernementale, Municipale, Communautaire ou autre ou Organisme ou avec toute personne, laquelle dans les circonstances sera nécessaire ou accessoire pour la réalisation des buts de la Société.

(27) La déposition des demandes et le commencement des procédures et la prise, achat ou acquisition autrement, location, échange, inscription et usage de tout droit d'invention, marque commerciale, permis, raisons sociales (dénominations), droits de propriété intellectuelle, cessions, servitudes, pouvoirs légaux, droits ou avantage et la vente, cession, donation, location ou l'affectation autrement ou l'assurance ou la délivrance des permis ou consentements pour l'utilisation de ceux-ci de la part de la Société.

(28) La fusion, association, participation aux bénéfiques, union avec quelconque manière, coopération, arrangement ou collaboration avec toute personne physique ou morale qui a ses travaux soit à Chypre soit à l'étranger et elle fait dérouler ou s'occupe ou s'intéresse à faire dérouler ou s'occuper avec toute entreprise, travail, activité ou acte que la Société a le droit de faire dérouler ou peut, selon l'avis des Conseillers, se dérouler en parallèle avec les travaux de la Société ou de manière qui facilite directement ou indirectement les buts de la Société.

(29) La fondation, participation, financement et maintien ou conseil à la fondation et au maintien de tout Projet ou Caisse de Retraite, Caisse de Prévoyance ou autres bénéfiques avec ou sans contributions ou pour le renforcement ou le service de toute personne qui se trouve ou était à tout moment au service de la Société ou de quelconque autre société qui dépend ou elle est amie ou autrement liée avec la Société ou des personnes qui étaient des Conseillers ou officiers de la Société ou autre société liée ou dépendante de la manière précitée, ou des époux, veufs, familles ou des personnes dépendants autrement ou quelconques de ces personnes et le versement ou la contribution, autrement, pour la prestation à des telles personnes, des donations, gratifications, retraites, allocations, cotisations ou autre aide.

(30) (a) L'attribution aux membres de quelconques biens de la Société ou du produit de vente, en nature, ou l'affectation, en général, de tels biens sous condition que cette affectation apporte diminution du Capital, celle-ci se fera seulement de la manière que la loi prescrit de temps en temps .

(b) Vendre, aliéner, hypothéquer, charger, conférer des droits ou avantages (rights or options) ou transmettre les travaux, les biens et avoirs et opérations de la Société ou toute partie de ceux-ci contre tout échange que la société accepterait selon son jugement.

(c) Accepter le capital (stock) ou actions ou obligations (debentures), obligations garanties avec hypothèque (mortgage debentures), valeurs, moyens financiers ou autres titres de quelconque autre société pour le paiement, total ou partiel, de tout service qui lui a été rendu ou vente qui lui a été faite par cette Société ou pour quelconque dette due par l'autre société similaire.

(d) Distribuer en nature (in specie) ou en argent ou autrement, comme on décidera chaque fois, quelconques éléments de l'actif de la Société entre ses membres, et plus précisément, les actions, obligations (debentures), valeurs, moyens financiers ou autres titres de toute autre société qui appartient à cette Société ou pour lesquels la Société pouvait avoir le pouvoir de disposer.

(e) Faire dérouler tous ou quelques actes autorisés par cet Acte de Fondation à tout endroit du monde soit seule soit ensemble ou en commun avec d'autres sociétés, maisons ou personnes, soit comme agent, commissaire (trustee), mandant, sous-traitant ou représentant d'autres sociétés, maisons ou personnes, soit par l'intermédiaire des agents, commissaires (trustees), sous-traitants ou représentants.

(31) Le paiement de toutes les dépenses, charges et frais qui concernent la promotion et la constitution de la Société ou que la Société juge qu'ils sont comme frais initiaux y compris les dépenses d'études et conseillers, imprimantes, fournitures de bureau et dépenses connexes.

(32) L'inscription ou la reconnaissance de la Société à quelconque autre pays et la conformation à quelconques termes ou conditions afin que la Société puisse faire dérouler des travaux et installer dans un tel pays des bureaux, annexes ou représentations pour l'accomplissement des buts de la Société.

(33) Le déroulement de tous ou quelques-uns des occupations, entreprises, actes ou travaux précités à tout endroits du Monde, soit par la Société en agissant à son nom et pour son compte ou agissant comme représentant, médiateur (courtier), entrepreneur, mandataire ou autrement et soit seule soit en commun avec d'autres et soit directement soit par l'intermédiaire des représentants, mandataires, sous-traitants, mandataires ou tout autrement.

(34) L'adoption, reconnaissance, légalisation ou aussi l'application des quelconques contrats, actes ou actes juridiques faits pour le compte ou de la part de la Société avant son inscription avec ou sans modifications comme les Conseillers jugeront juste.

(35) L'engagement et le déroulement de tout autre travail, acte ou activité qui, selon l'avis du Conseil d'Administration, peut se dérouler de manière avantageuse facilement ou en parallèle avec quelconque des buts et travaux de la Société ou augmenter directement ou indirectement la valeur, mise en valeur ou rentabilité de quelconque des opérations, travaux, biens et avoirs ou droits de la Société.

(36) Le déroulement de quelconque acte, en général, qui sera jugé utile, qui aide, contribue ou il est propice pour l'accomplissement, directement ou indirectement, des buts précités ou quelques-uns d'eux.

Par le présent il est déclaré que dans l'interprétation de ce paragraphe, les pouvoirs conférées à la Société de quelconque sous-paragraphe de ce paragraphe, ne seront pas limités ou influencés de quelconque manière de tout autre paragraphe ou par le nom de la Société et quelconque des sous-paragraphe précités sera interprété séparément comme si chacun d'eux contient les buts principaux de la Société.

Et il est déclaré que dans ce paragraphe le mot «SOCIÉTÉ» où il ne se réfère pas à la Société elle-même, sera considéré qu'il contient quelconque société ou corps des personnes à responsabilité limitée ou pas, ou autre personne morale qu'elle est le siège à Chypre ou à l'étranger ou qu'elle est constituée conformément aux Lois de Chypre ou de quelconque autre état. Or, le mot «personne» (sauf s'il résulte autrement dans le texte) sera considéré qu'il comprend une personne morale

4. La responsabilité des membres est limitée.

5. Le capital social est trois cent cinquante-huit mille quatre cents euros (358.400,00 €) divisé à 14 actions chacune d'une valeur de 25.600,00 € avec le droit de la Société d'augmenter ou diminuer ce capital et avec le pouvoir d'émettre quelconques des actions du capital, initial ou augmenté avec quelconques droits de préemption, spéciaux, limitatifs, déterminés ou de suspension ou conditions relatives aux dividendes, paiement du capital, droits de vote, participation au surplus ou autres droits ou conditions.

Nous, personnes soussignées dont les nom et prénom et nos adresses apparaissent ci-dessous, souhaitons constituer une Société selon le présent Acte de Fondation et nous nous mettons d'accord de prendre respectivement dans le capital de la Société le nombre d'actions indiqué ci-contre de nos nom et prénom.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE & DESCRIPTION DES SIGNATAIRES

Nombre d'actions pris par chaque signataire

(Signature)... 7 Actions Ordinaires

Antonis AVRAAM (Passport E214654)

Directeur

16, Avenue Kyriakou Matsi,

Eagle House, 3^{ème} étage

1081 Nicosie

Chypre

(Signature)... 7 Actions Ordinaires

Robert Dirk Korbijn (Passeport NVJKPPPC4)

Comptable

Bouboulinas & Stasinou 1

Appt 52, 1060 Nicosie

Chypre

Signé le... (jour du mois)...2010

Témoins des signataires précités:

(Signature)...

Stella PERRI

Aide Exécutive

1, Rue Iras, 1^{er} étage

1060 Nicosie

LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS, CHP. 113

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

EGRONOM GROUP LIMITED

Préliminaires et Interprétation

1. La Société est une société privée comme suit:

(a) Le droit de transmission des actions est limité de la manière déterminée ci-dessous.

(b) Le nombre des membres de la société (excepté les personnes qui sont au service de la société et des personnes qui étaient auparavant au service de la société et ont continué, après l'expiration de leur occupation, à être membres de la société) est limité à cinquante. Il est sous-entendu que lorsque deux ou plusieurs personnes possèdent en commun une ou plusieurs actions seront considérées comme un membre.

(c) Quelconque appel au public pour souscription aux actions ou titres de créance de la société est interdit.

(d) La Société n'a pas le pouvoir d'émettre des mandats d'actionnaires au porteur.

2. Au respect de ce qui prévu ci-dessous, les Règlements contenus dans la Partie 1 du Tableau «A» du Premier Bulletin de la Loi sur les Sociétés, Chapitre 113, excepté les Règlements 24, 25, 53, 60, 62, 75, 79, 82, 89 jusqu'à 94, 98, 99, 106 et 113 (lesquels règlements dorénavant seront mentionnés comme «Tableau A») seront appliqués à la Société, mais dans des cas de changement, conflit ou d'incohérence entre ces Règlements et le Tableau A, les présents Règlements prédominent.

3. Sauf si du texte il résulte autrement, mots ou expressions qui sont contenus dans ces Statuts, auront le même sens avec celui de la Loi ou de quelconque modification à elle qui est valable le jour où ces Statuts engage la Société.

Il est sous-entendu que lorsque la société a un membre unique, on adopte la partie 3 du Tableau A de la Première Annexe de la loi sur les Sociétés, chapitre 113.

Capital social et Changement des droits

4. La Société peut, de temps en temps, avec un vote spécial, augmenter son capital social d'une telle somme, divisée à des actions de telle valeur, lesquelles peuvent être émises à des telles personnes et avec des telles conditions qui seront prévues dans la délibération.

5. Les actions à émettre du capital initial ou de quelconque capital augmenté de la Société, sauf à la suite d'une délibération spécial de la Société, seront offertes initialement aux membres suivant la proportion possible la plus proche à la valeur nominative des actions possédées par ceux-ci. Une telle offre sera ouverte pour être acceptée pendant six

semaines, au moins, dès la date de son envoi. Quelconques actions qui ne sont pas admissibles dans la période précitée, seront à la disposition des Conseillers qui pourront céder, donner droit d'élection ou les disposer de quelque manière à des telles personnes, à des telles dates et à des telles conditions qu'ils vont considérer juste.

6. (a) Étant respectées les prévoyances de ces Statuts, les actions seront à la disposition des Conseillers qui ont le droit d'émission, cession, distribution, ou de leur affectation, en général, à toute personne à n'importe quelle date avec ou soumises à quelconques conditions ou droits de préemption, spéciaux, déterminés, ou de suspension en rapport avec les dividendes, paiement du capital, droits de vote, participation au surplus et avec quelconques autres termes et conditions qu'ils jugeront appropriés.

(b) Étant respectées les prévoyances de l'article 112 de la Loi et de ces Statuts, la Société sur décision des Conseillers, peut, si elle le souhaite, et si cela lui sera notifié par écrit, reconnaître l'existence de fidéicommiss (trust) à quelconque action bien qu'elle ne peut pas écrire cela sur le Registre des membres de la Société. Cette reconnaissance par la Société devient connue par lettre aux mandataires (trustees) et elle est irrévocable lorsque ce fidéicommiss continue à exister même si les mandataires ou certains de ceux-ci voulaient qu'il soit remplacé.

Rachat des actions

7. Étant respectées les dispositions de la Loi, la Société peut racheter ou acquérir de quelque manière ses actions directement ou par l'intermédiaire d'une personne qui agit à son nom mais aussi pour son compte.

Droit de retenue

8. Dans le Règlement 11 du Tableau A les mots «(action qui n'est pas totalement payée)» et «(autres actions qui sont totalement payées)» sont radiés.

9. Il est interdit la prestation de tout membre de quelque action comme gage ou garantie pour l'assurance de tout prêt, dette ou obligations sans le consentement écrit précédent des Conseillers. Or, les Conseillers sont tenus de refuser l'inscription ou la reconnaissance de gage ou garantie donné par infraction à ce Règlement. Tout gage ainsi que toute garantie donné par infraction au Règlement sera considéré nul contre la Société.

Appels pour actions

10. Dans le Règlement 15 du Tableau A, les mots «étant entendu qu'aucun appel ne dépassera pas le quart de la valeur nominative des actions ou il sera payé dans moins d'un mois dès le jour qui a été fixé pour le paiement de l'appel aussitôt précédent» omis.

Transmission (Mutation) des actions

11. Les Conseillers peuvent, selon leur jugement absolu, et sans motiver leur décision, refuser d'inscrire la transmission de quelque action, qu'elle soit entièrement libérée ou pas au nom de la personne qui n'est pas approuvée par eux. Ils peuvent aussi refuser d'inscrire la transmission de quelque action sur laquelle la Société a un droit de retenue ou de transmission qui aura comme résultat l'augmentation du nombre des membres au-delà du nombre autorisé par le Règlement 1.

12. Les Règlements 22 et 23 du Tableau A seront lus et appliqués sur l'empire des dispositions du Règlement 13 de ces Statuts.

13. (1) Dans les buts de ce Règlement lorsque quelque personne a le droit de s'inscrire comme propriétaire d'une action de la Société, alors cette personne et non pas le propriétaire inscrit de celle-ci sera considérée comme membre de la Société en rapport avec cette action.

(2) Excepté ce qui est prévu ci-dessous, aucune actions ne sera transmise à quelqu'un non membre sans l'épuisement des droits de préemption (preemption rights) accordés ci-dessous.

(3) Toute personne qui a l'intention de transmettre quelconques actions (dorénavant «la personne qui a l'intention de transmettre») devra donner un avis écrit (dorénavant «avis de transmission») à la Société pour son intention de les transmettre. L'avis de transmission devra nécessairement indiquer la somme, que la personne qui a l'intention de transmettre, fixe comme valeur raisonnable. Or, cet avis rendra la Société son représentant pour la vente des actions à tout membre de la Société (dorénavant «les membres achetés») moyennant le prix fixé de la manière précitée ou si quelconque des membres qui achèteront veut ainsi choisir, moyennant le prix raisonnable qui sera fixé par le commissaire de la Société (dorénavant «le Commissaire aux Comptes») selon le sous-paragraphe (7). Lorsqu'un avis de transmission est donné, il ne peut pas être révoqué seulement à la suite d'un avis préalable des Conseillers.

(4) Lorsque la valeur des actions offertes à vendre est fixée, comme il est prévu dans ce Règlement, la Société sera tenue de donner un avis écrit sur cela à tous ses membres dans lequel sera indiqué le nombre et la valeur des actions offertes à vendre. Cet avis doit aussi contenir la convocation de la Société à ses membres que dans vingt-huit jours dès cet avis, déclarent par écrit s'ils veulent acheter quelconques des actions offertes à vendre et dans le cas de réponse affirmative, le nombre maximum des actions qu'ils veulent acheter.

(5) Lorsque le délai de vingt-huit jours expire comme il est mentionné ci-dessus, la Société va attribuer les actions offertes aux membres qui auront exprimé le souhait de les acheter selon ce qui est prévu ci-dessus et dans le cas où ces membres sont plusieurs d'un, elle les attribuera dans la proportion, dans la mesure du possible, qui correspond au nombre

des actions que ceux-ci possèdent déjà. Il est sous-entendu qu'aucun membre ne sera obligé de prendre plus d'actions du nombre qu'il a fixé.

(6) Après la répartition des actions par la Société, comme il est mentionné auparavant, la Société sera obligée de communiquer cet événement à la personne qui a l'intention de transmettre. Alors, celle-ci sera obligée, après que la valeur raisonnable lui sera versée, laquelle sera fixée conformément au paragraphe (3) ou (7) de ce Règlement, de transmettre les actions aux membres qui les achètent.

(7) Dans le cas de différend entre la personne qui a l'intention de transmettre et les membres qui achètent ou quelconque de ceux-ci, quant à la valeur raisonnable de quelconque action, le Commissaire aux Comptes, suite à la demande qui lui sera soumise par quelconque des parties intéressées, va certifier par écrit la somme qui, selon son jugement, constitue la valeur raisonnable et la somme qu'il fixera, sera considérée comme la valeur raisonnable des actions. Le Commissaire aux Comptes, lors de l'exercice de ce pouvoir, sera considéré qu'il agit comme expert et non pas comme arbitre et par conséquent, les dispositions de la Loi sur l'Arbitrage, Chapitre 4 ne seront pas d'application.

(8) Dans le cas où la personne qui a l'intention de transmettre, omet de procéder à la transmission des actions qu'il est obligé de transmettre, selon les prévoyances précitées, la Société procèdera à l'encaissement du prix de vente et à l'immatriculation sur le Registre des Membres des noms des membres acheteurs comme ayants droit des actions. La somme du prix prise de cette manière, la Société la gardera comme Commissaire (truste) de la personne qui a l'intention de transmettre et le reçu de la Société pour sa réception les dispensera entièrement de leur obligation de verser cette somme. Or, après l'inscription sur le Registre des Membres des noms des membres qui ont acheté des actions en vertu des prévoyances de ce Règlement, il ne peut y avoir aucun doute quant à la validité de cette procédure de quelconque personne.

(9) Dans le cas où la vente de toutes les actions offertes à vendre par la personne qui a l'intention de les transmettre de la manière prévue auparavant n'est pas réussie, la personne qui a l'intention de transmettre pourra librement, à tout moment, dans trois mois dès l'expiration de la période de vingt-huit jours de l'avis, au respect des prévoyances du Règlement précité 11, vendre et transmettre quelconques de ses actions non disponibles à toute personne et à tout prix.

14. Les limitations de transmission contenues dans le Règlement 13 ne seront pas d'application, au respect du reste de ces prévoyances des Règlements lors d'une transmission.

(a) Approuvée avec une décision unanime des Conseillers ou un vote spécial de la Société

(b) par un membre à l'époux (se), descendant ou frère (sœur) ou

(c) dans le cas d'un membre qui est une personne morale dans une filiale ou société mère d'un tel membre.

15. En respectant les dispositions de ce Règlement, aucune transmission ne sera inscrite sauf et seulement après la remise d'un acte de transmission valable de forme ordinaire ou de forme définie par les Conseillers, signé par le Cédant et le Cessionnaire ou leurs représentants délégués ainsi que tout autre élément que les Conseillers solliciteront pour la preuve du droit de transmission de la personne qui transmettra l'action.

16. Dans le Règlement 29 du Tableau A entre les mots «des représentants personnels légaux» et «du décédé» on ajoutera les mots «ou s'il n'y a pas de représentants personnels légaux, les héritiers».

Procédure à des assemblées générales

17. Aucun travail ne se déroulera pas à toute Assemblée Générale sauf s'il y a le quorum lorsque l'assemblée commence ses travaux. Sauf s'il est prévu autrement dans ces Statuts, tous les membres présents soit personnellement soit par l'intermédiaire d'un mandataire, qui détiennent plus de la moitié des actions émises, constitueront le quorum. En respectant les prévoyances de la loi, des décisions et questions qui surgissent dans une Assemblée Générale, seront décidées par majorité des voix.

18. Dans le Règlement 58 du Tableau A les mots «au moins trois membres» dans le sous-paragraphe (b) sont remplacés par les mots «quelconque membre» et les sous-paragraphes (c) et (d) sont radiés.

19. Au respect des quelconques droits ou limitations annexés à tout ordre ou ordres d'actions, tout membre présent en personne ou par l'intermédiaire d'un mandataire aura, dans le cas de vote par la levée de la main, une voix et dans le cas de suffrage une voix pour chaque action qu'il détient.

20. Au respect des prévoyances de la Loi, une résolution écrite par tous les membres qui, à la date critique, avaient le droit de recevoir un avis et se présenter et voter à des Assemblées Générales ou leurs représentants délégués, sera valable et efficace comme si elle était prise lors d'une Assemblée Générale qui était légalement convoquée et tenue.

Conseillers

21. Sauf s'il est décidé autrement par la Société lors d'une Assemblée Générale, le nombre des Conseillers ne sera pas supérieur à dix.

22. Les premiers Conseillers de la Société seront nommés par les signataires de l'Acte de Fondation ou de leur majorité et il n'est pas nécessaire qu'une Assemblée Générale soit réunie à cette fin.

Pouvoirs de prêt des conseillers

23. Les Conseillers peuvent conclure et réussir des prêts d'argent sans quelconque limitation en ce qui concerne le montant de la somme prêtée ou autres facilités économiques et hypothéquer ou charger l'entreprise entière ou une

partie, des biens meubles et immeubles de la Société, présents et à venir, y compris le capital non appelé ou quelconque partie de ceux-ci et émettre des obligations (debentures), obligations avec une charge fluctuante (floating debentures), obligations assurées avec hypothèque (mortgage debentures), charges immobilisées (fixed charges), titres à créance, effets et autres titres payables au propriétaire ou autrement soit qu'ils soient permanents ou rachetables soit payables de nouveau, soit directement soit comme garantie pour quelconque prêt, responsabilité ou obligation de la Société ou de quelconque personne tierce. Ces obligations (debentures), obligations avec une charge fluctuante (floating debentures), obligations assurées avec hypothèque (mortgage debentures), charges immobilisées (fixed charges), titres d'emprunt d'obligations (debentures stock)-titres à créances, effets ou autres titres peuvent être émis par réduction (at a discount) au dessus du pair (at a premium) ou autrement et avec des tels pouvoirs pour le rachat (redemption), remise (surrender), émission d'actions ou autrement comme les Conseillers jugent opportun ou juste.

Pouvoirs et Devoirs des conseillers

24. Les paragraphes (2) et (4) du Règlement 84 du Tableau A sont radiés et ne s'applique pas à la Société. Tout Conseiller ou quelconque société ou association dont quelconque Conseiller est actionnaire, associé ou conseiller peut contracter avec la Société comme s'il n'était pas Conseiller et jouir personnellement de quelconque bénéfice ou profit qui découle d'un tel contrat. Tout Conseiller pourra voter pour toutes les questions qui concernent un tel contrat ou autre arrangement indépendamment du fait que celui-ci peut avoir quelconque intérêt d'un tel contrat ou arrangement ainsi que pour toutes les questions qui concernent sa nomination comme rémunération à quelconque poste ou grade dans la Société ou l'arrangement des termes d'une telle nomination, avec le droit qu'il compte à la vérification du quorum du Conseil d'Administration à quelconque réunion lors de laquelle une telle question sera discutée.

25. À tout Conseiller qui, sur invitation de la Société ou du Conseil d'Administration exécute des services exceptionnels ou professionnels spéciaux pour le compte de la Société ou voyage ou réside à quelconque endroit du lieu habituel de sa résidence afin d'exécuter ses devoirs, on peut verser une indemnité supplémentaire fixée par les Conseillers.

26. Les Conseillers ont le droit, à tout moment, de solliciter de quelconque personne qui est inscrite sur le Registre des Actionnaires de la Société de donner à la Société tout renseignement que les Conseillers vont considérer nécessaire afin de vérifier si la Société est «une Société Privée Exempte» (Exempt Private Company) ou pas au sens de l'alinéa (4) de l'article 123 de la Loi.

27. Les Conseillers ont le droit d'octroyer des retraites lors de la libération des obligations de travail, des rentes annuelles ou autres gratifications ou allocations y compris les allocations de décès à toute personne ou à la veuve ou les personnes dépendantes de toute personne pour les services que cette personne a rendus à la Société soit qu'elle était Administrateur Délégué ou titulaire d'un autre poste ou elle avait une autre occupation dans la Société soit elle était officier indirectement ou employé de société dépendante contrôlée par la présente Société, indépendamment si elle était ou avait été Conseiller de la Société. Or, la Société peut procéder à des paiements pour des assurances ou trusts pour les buts précités en rapport avec cette personne et peut prévoir ou comprendre des droits relatifs à ces retraites, rentes annuelles et allocations dans les termes d'engagement de toute telle personne.

Déchéances des conseillers de leur poste et Échange des conseillers

28. Dans le Règlement 88 du Tableau A, les sous-paragraphes (a) et (f) seront omis.

29. Dans le Règlement 95 du Tableau «A», les mots «mais ils ne vont pas compter pour la désignation des conseillers qui seront libérés de leurs obligations avec l'élection alternée dans cette assemblée» sont radiés.

Procédure des conseillers

30. Les Conseillers peuvent se réunir pour le déroulement de leurs travaux, ajourner, et en général, régler tout ce qui concerne les réunions comme ils jugeront juste. Des questions relevées dans les réunions, sont décidées à la majorité. Tout Conseiller a le droit et le Secrétaire, suite à la demande de quelconque Conseiller, est obligé de convoquer une réunion des Conseillers. Avis de réunion doit être communiqué à tous les Conseillers ou leurs Suppléants.

31. Le nombre requis des Conseillers pour la formation de quorum peut être déterminé à leur décision unanime. Or, jusqu'à une telle détermination, un Conseiller constituera quorum. Un Conseiller suppléant sera calculé pour des buts de quorum.

32. Les réunions des Conseillers peuvent être convoquées et avoir lieu soit à Chypre soit à l'étranger et au lieu et à la date que les Conseillers vont décider.

33. Une décision écrite signée ou approuvée par un courrier télégramme, radiotélégramme, télex, télécopie ou autre moyen semblable par tous les Conseillers ou leur Suppléants, sera également valable et efficace comme elle serait si celle-ci serait prise lors de la réunion des Conseillers qui serait tenue et déroulée régulièrement et lorsque celle-ci est signée, peut être constituée de différents actes dont chacun est signé par une ou plusieurs des personnes susmentionnées.

Conseillers suppléants

34. (1) Tout Conseiller peut, de temps en temps, nommer quelconque Conseiller ou autre personne afin qu'elle agisse comme son Conseiller Suppléant à quelconque réunion ou réunions des Conseillers, et selon son jugement, révoquer une telle nomination. La nomination ou révocation de nomination d'un Conseiller Suppléant se fait par lettre, télégramme, télex ou fax à la Société.

(2) Tout Conseiller Suppléant est soumis à tout point de vue à tous les termes qui sont valables pour les Conseillers (sauf du droit de nomination d'un suppléant et de la rémunération) et il a le droit de recevoir des avis des réunions des Conseillers et y assister, parler et voter. Un Conseiller suppléant a droit à une voix supplémentaire pour tout Conseiller de la part duquel agit indépendamment et de surcroît du sien si lui aussi est Conseiller.

(3) La nomination d'un Conseiller Suppléant termine automatiquement dans le cas où le Conseiller qui l'a nommé cesse de posséder son poste pour quelque raison.

(4) Le Conseiller qui nomme un Conseiller Suppléant ne sera pas responsable pour les actes ou omissions du Conseiller Suppléant qu'il nomme.

Administrateur délégué

35. La nomination d'un Administrateur Délégué présuppose le consentement écrit de la majorité des actionnaires, et sans influence de quelque droit que cela soit considéré comme violation de tout contrat qui a été conclu, sera considérée qu'elle termine de plein droit si le Conseiller pour quelque raison perd la qualité de Conseiller ou si la Société avec un vote habituel décide la fin de sa nomination.

36. Les Conseillers peuvent, de temps en temps, confier et transmettre à l'Administrateur Délégué quelque de leurs pouvoirs sous tels termes, conditions et limitations qu'ils jugeront correct ou juste de mettre en application ou imposer, et de temps en temps aussi révoquer ou modifier les procurations qu'ont délivrées.

37. Les Conseillers peuvent, de temps en temps, nommer toute personne comme Directeur et lui confier et transmettre quelques de leurs pouvoirs sous tels termes, conditions et limitations qu'ils jugeront correct ou juste de mettre en application ou imposer, et de temps en temps aussi révoquer ou modifier les pouvoirs qu'ont conférés.

Secrétaire

38. Le Secrétaire sera nommé par les Conseillers pour la période, avec telle rémunération et dans de telles conditions que les Conseillers veulent fixer, selon leur jugement, et le Secrétaire qui sera nommé de la manière précitée, pourra être cessé par eux.

La personne qui est

(a) le seul Conseiller de la Société ou

(b) la personne morale dont le seul Conseiller est le seul Conseiller de la Société ou

(c) le seul Conseiller de la personne morale qui est le seul Conseiller de la Société ne sera pas nommé au poste du Secrétaire.

39. Les Conseillers auront le pouvoir, à tout moment et de temps en temps, de nommer quelque personne comme Secrétaire assistant ou Secrétaire Suppléant.

40. Prévoyance de la Loi ou des Statuts qui impose ou donne pouvoir que quelque chose soit faite ou en rapport envers un Conseiller et le Secrétaire ne sera pas considérée qu'elle a été satisfaite si cela a été fait de ou vers une personne qui, en même temps, agit en tant que Conseiller et Secrétaire ou pour lui.

Cachet

41. (a) Le Tampon de la Société sera utilisé seulement à la suite de procuration des Conseillers et tout acte sur lequel sera apposé le tampon, sera signé par un Conseiller ou Conseiller Suppléant ou le Secrétaire ou par quelque autre personne légalement autorisée par les Conseillers. Le Tampon de la Société peut être utilisé comme ci-dessus, par les personnes susmentionnées, à Chypre ou à l'étranger.

(b) La Société peut avoir un tampon officiel, en plus du Tampon susmentionné, lequel sera comme prévu par l'Article 36 (1) de la Loi et il peut être utilisé pour les buts y précités.

Avis

42. Dans le Règlement 134, le paragraphe (a) est radié et remplacé par; «(a) tous les membres».

43. Tout avis ou acte peut être signifié par la Société à quelque membre soit personnellement soit par son la poste à l'adresse du membre comme elle apparaît sur le Registre des Membres ou à quelque autre adresse donné par le membre à cette fin. Des avis peuvent être signifiés à quelque membre par lettre, télex, fax, télégramme ou autre moyen semblable à un numéro qui est communiqué par le membre et dans ce cas on considère que la signification de l'avis a été faite au moment de son envoi. Lorsque l'avis est envoyé par la poste, la signification de l'avis sera considérée qu'elle a été faite avec l'envoi d'une lettre recommandée qui contient l'avis et porte l'adresse normale et les droits de poste normaux et qu'elle a eu lieu, dans le cas d'avis d'une réunion, 24 h après l'envoi de la lettre par la poste, laquelle contient l'avis et dans tout autre cas au moment où la lettre, dans des conditions normales, sera remise par la Poste.

Indemnité

44. Tout Conseiller ou autre officier de la Société aura droit à une indemnité des biens de la Société pour quelque dommages ou responsabilités qu'il subira ou se chargera relatifs à l'exécution de ses devoirs ou relatifs à cela, y compris aussi quelque responsabilité pour la défense de la procédure civile ou pénale lors de laquelle un jugement est rendu en sa faveur ou il est acquitté ou à propos de toute demande, en vertu des dispositions de l'article 383 de la Loi, selon

laquelle le Tribunal lui donne quelconque traitement et aucun Conseiller ou autre Officier n'aura la responsabilité pour quelconque dommage, lésion, perte ou accident qui aura lieu à la Société ou que la Société subira lors de l'exécution de ses devoirs à propos de ceux-ci.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE & DESCRIPTION DES SIGNATAIRES

(Signature)...

Antonis AVRAAM (Passeport E214654)

Directeur

16, Avenue Kyriakou Matsi,

Eagle House, 3^{ème} étage

1081 Nicosie

Chypre

(Signature)...

Robert Dirk Korbijn (Passeport NVJKPPPC4)

Comptable

Bouboulinas & Stasinou 1

Appt 52, 1060 Nicosie

Chypre

Signé le... (jour du mois)... 2010

Témoins des signataires précités:

(Signature)...

Stella PERRI

Aide Exécutive

1, Rue Iras, 1^{er} étage

1060 Nicosie

J'atteste que l'Acte de Fondation précité et Statuts de la Société ont été dressés par moi

(Signature)...

Nadia TRYFONIDOU

Avocat

1, rue Iras, 1^{er} étage, Bureau 101 1060 Nicosie

Coût

Les coûts et frais, indemnités et charges sous quelque form que ce soit, incombant à la société ou mise à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400.-)

N'étant pas d'autres travaux, l'assemblée est interrompue.

Le notaire soussigné, qui connaît l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française; et en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra et liera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le procès-verbal ayant été lu à la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, ladite partie comparante ésidence, ladite partie comparante à signé ensemble avec nous, notaire, le présent procès-verbal authentique.

Signé: L. Clifton-Bryant, I. Dias, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 décembre 2010. Relation: LAC/2010/57911. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): p.d. Tom BENNING.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Référence de publication: 2010172943/1289.

(100201109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

BHF-BANK International, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 10.008.

Der Jahresabschluss 2009 der BHF-BANK International S.A. wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 07. Januar 2011.

Thilo Schiering / Roland Steies

Directeur / Directeur

Référence de publication: 2011006269/13.

(110006677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Eldolux, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 53.054.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELDOLUX (en liquidation)

FIDALUX S.A.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011006284/13.

(110006743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Reisswolf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 34.878.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der am 17.5.2010 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz abgehaltenen jährlichen Hauptversammlung

Anwesendes oder vertretenes Kapital: 100%

In Einstimmigkeit der anwesenden Aktionäre wurden folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Mandate von Frau Jutta Eichholz, wohnhaft in 13, rue de l'industrie L-8069 Bertrange, geboren am 24.06.1964 in Riegelsberg (D) und Herrn Rolf-Eric Eichholz, wohnhaft in 13, rue de l'industrie L-8069 Bertrange, geboren am 13.12.1962 in Zweibrücken (D) und Herrn Harald Schiffler, wohnhaft in Narzissenstr. 3 D-66119 Saarbrücken, geboren am 29.07.1953 in Freisen (D), als Mitglied des Verwaltungsrates werden bis zur Hauptversammlung im Jahr 2016 verlängert.

2. Das Mandat von Herrn Rolf-Eric Eichholz, wohnhaft in 13, rue de l'industrie L-8069 Bertrange, geboren am 13.12.1962 in Zweibrücken (D), als Delegierter des Verwaltungsrates wird bis zur Hauptversammlung im Jahr 2016 verlängert.

3. Das Mandat von Frau Jutta Eichholz (geb. Müller), wohnhaft in 13, rue de l'industrie L-8069 Bertrange, geboren am 24.06.1964 in Riegelsberg (D), als Direktorin mit Zeichnungsberechtigung innerhalb dieser Tätigkeit wird bis zur Hauptversammlung im Jahr 2016 verlängert.

4. Das Mandat der Gesellschaft KPMG Audit 9, allée Scheffer L-2520 Luxembourg Handelsregisternummer B103590, als Wirtschaftsprüfer wird bis zur Hauptversammlung im Jahr 2011 verlängert.

Bertrange, den 17.5.2010.

Der Verwaltungsrat

Rolf-Eric Eichholz

Delegierter des Verwaltungsrates

Référence de publication: 2010168828/28.

(100195842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Consortium International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.133.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006275/10.

(110006154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Creafimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.

R.C.S. Luxembourg B 145.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006276/10.

(110006347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

CVI GVF Luxembourg Seven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.767.

Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF Luxembourg Seven S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011006279/11.

(110006678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Cristoforo Colombo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.134.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006278/10.

(110006156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Eldolux, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 53.054.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELDOLUX (en liquidation)

FIDALUX S.A.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011006285/13.

(110006747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

DevelopVisio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 130.901.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006280/10.

(110006629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Dinarobin Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 136.440.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006283/10.

(110006152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Eurolever Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 49.993.

Le bilan au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011006289/12.

(110006780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Elvafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 24.996.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006286/10.

(110006908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Elvafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 24.996.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006287/10.

(110006911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Exploitation Agricole Poggio Felice Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 73.962.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006290/11.

(110006900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Ficop Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 96.827.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006292/10.

(110006328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Genzyme Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 83.687.775,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 97.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 de la société Genzyme Luxembourg S.à r.l. ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011006302/12.

(110006756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Ficop Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 96.827.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006293/10.

(110006329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Ficop Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 96.827.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006294/10.

(110006333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Four Sixteen Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 75.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006295/10.

(110006340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Freisler Schumann AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 91.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006296/10.

(110006788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

AS-Dusty Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3446 Dudelange, 20, rue Mathias Kungs.

R.C.S. Luxembourg B 115.042.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007465/9.

(110008965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Garage de Kehlen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8282 Kehlen, 1, rue Gassel.

R.C.S. Luxembourg B 34.107.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011006298/10.

(110006612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Donaldson Overseas Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 157.786.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth of December.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Donaldson Company, Inc., a corporation incorporated and governed by the laws of the State of Delaware, United States of America having its registered address at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, 19801 Delaware, United States of America, registered with the Department of the State of Delaware, Division of Corporations, under number 355127, here represented by Ms. Peggy Simon, employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 22, 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the “Company”), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of “Donaldson Overseas Holding S.à r.l.”.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at twelve thousand, five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand, five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders’ meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s).

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated “Category A Managers” and “Category B Managers”.

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders’ meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company’s affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager’s / agent’s responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a

decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on August 1st and ends on July 31st of each year.

Art. 20. Adoption of Financial Statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law.

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on July 31, 2011

Subscription - Payment

Donaldson Company Inc., prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to all the twelve thousand, five hundred (12,500) shares and have them fully paid up by contribution in kind consisting of the following shares:

- thirty-six thousand (36,000) shares with a nominal value of two Australian Dollars (AUD 2.-) each representing one hundred per-cent (100%) of the issued share capital of Donaldson Australasia Pty Limited, a company organized under the laws of Australia, having its registered office at 1 Lucca Road, Wyong, New South Wales 2259, Australia, registered with the local Trade and Companies Register under the number 78,000,521,200 (hereafter referred to as the "Donaldson Australasia's Shares"), at the fair market value of eighty-five million, fifty-four thousand, three hundred and fifty-eight U.S. Dollars and fifty-four cents (USD 85,054,358.54) (hereafter referred to as the "Donaldson Australasia's Value") and being transferred to the Company at the value of sixty-four million, seven hundred thousand Euro (EUR 64,700,000.-), being the Euro counter value of Donaldson Australasia's Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010;

- two million, five hundred and eighty-four thousand, four hundred and seventy-six (2,584,476) shares without nominal value representing one hundred per-cent (100%) of the issued share capital of Donaldson Filtration Asia Pacific Pte Ltd, a company organized under the laws of Singapore, having its registered office at No. 3, Changi Business Park Vista, #02-00, 486051 Singapore, registered with the local Trade and Companies Register under the number 16-9906198-K (hereafter referred to as the "Donaldson Asia Pacific's Shares"), at the fair market value of forty million, ninety-five thousand, one

hundred and seventy-six U.S. Dollars and seventy-five cents (USD 40,095,176.75) (hereafter referred to as the “Donaldson Asia Pacific’s Value”) and being transferred to the Company at the value of thirty million, five hundred thousand Euro (EUR 30,500,000.-), being the Euro counter value of Donaldson Asia Pacific’s Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010;

- fifty-four thousand (54,000) shares without nominal value representing one hundred per-cent (100%) of the issued share capital of Donaldson Korea Co Ltd, a company having its registered office at a company organized under the laws of the Republic of Korea, having its registered office at Granada Place 2F, 45-5, Samsung-dong, Kangnam-gu, Seoul 135-010, Republic of Korea (hereafter referred to as the “Donaldson Korea’s Shares”), at the fair market value of forty-two million, nine hundred and eighty-seven thousand, two hundred and eighty-seven U.S. Dollars and eighty-six cents (USD 42,987,287.86) (hereafter referred to as the “Donaldson Korea’s Value”) and being transferred to the Company at the value of thirty-two million, seven hundred thousand Euro (EUR 32,700,000.-), being the Euro counter value of Donaldson Korea’s Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010;

- one million, eight hundred and fifty-four thousand, four hundred and nineteen (1,854,419) shares with a nominal value of one Malaysian Ringgit (MYR 1.-) each representing one hundred per-cent (100%) of the issued share capital of PT Donaldson Filtration Malaysia Sdn Bhd, a company having its registered office at a company organized under the laws of Malaysia, having its registered office at No. 21, Jalan Pengacara U1/48, Section U1, Temasya Industrial Park, 40150 Shah Alam, Selangor, Malaysia, registered with the local Trade and Companies Register under number 394687-U (hereafter referred to as the “Donaldson Malaysia’s Shares”), at the fair market value of five million, six hundred and fifty-two thousand, seven hundred and sixty-two U.S. Dollars and sixty-two cents (USD 5,652,762.62) (hereafter referred to as the “Donaldson Malaysia’s Value”) and being transferred to the Company at the value of four million, three hundred thousand Euro (EUR 4,300,000.-), being the Euro counter value of Donaldson Malaysia’s Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010;

- three hundred and ninety-nine thousand, seven hundred and fifty (399,750) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each representing ninety-nine per-cent point nine thousand, three hundred and seventy-five (99.9375%) of the issued share capital of PT Donaldson Filtration Indonesia, a company organized under the laws of Indonesia, having its registered office at Cilandak Commercial Estate No. 101, Jl. Raya Cilandak KKO, Jakarta 12560, Indonesia (hereafter referred to as the “Donaldson Indonesia’s Shares”), at the fair market value of four million, nine hundred and ninety-five thousand, four hundred and sixty-four U.S. Dollars and sixty-four cents (USD 4,995,464.64) (hereafter referred to as the “Donaldson Indonesia’s Value”) and being transferred to the Company at the value of three million, eight hundred thousand Euro (EUR 3,800,000.-), being the Euro counter value of Donaldson Indonesia’s Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010;

- seventy thousand (70,000) shares with a nominal value of one Rand (ZAR 1.-) each representing one hundred per-cent (100%) of the issued share capital of Donaldson Filtration Systems Pty Ltd, a company having its registered office at PO Box 149, Eppindust, 7475 Cape Town, South Africa, registered with the local Trade and Companies Register under number 65/08167/07 (hereafter referred to as the “Donaldson Proprietary’s Shares”), at the fair market value of seventy-six million, two hundred and forty-six thousand, five hundred and sixty-five U.S. Dollars and sixty-two cents (USD 76,246,565.62) (hereafter referred to as the “Donaldson Proprietary’s Value”) and being transferred to the Company at the value of fifty-eight million Euro (EUR 58,000,000.-), being the Euro counter value of Donaldson Proprietary’s Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010; and

- two hundred and eight thousand (208,000) shares with a nominal value of one thousand Yens (JPY 1,000.-) each representing one hundred per-cent (100%) of the issued share capital of Nippon Donaldson Limited, a company having its registered office at Tachikaw Nishikicho Bldg, 1-8-7 Nishiki-cho, Tachikawa-Shi, Tokyo 190-0022, Japan (hereafter referred to as the “Nippon Donaldson’s Shares”), at the fair market value of one hundred million, forty thousand, seven hundred and fifty-two U.S. Dollars and forty-seven cents (USD 100,040,752.47) (hereafter referred to as the “Nippon Donaldson’s Value”) and being transferred to the Company at the value of seventy-six million, one hundred thousand Euro (EUR 76,100,000.-), being the Euro counter value of Nippon Donaldson’s Value as per the USD/EUR exchange rate as December 22, 2010;

(the Donaldson Australasia’s Shares, the Donaldson Asia Pacific’s Shares, the Donaldson Korea’s Shares, the Donaldson Malaysia’s Shares, the Donaldson Indonesia’s Shares, the Donaldson Proprietary’s Shares and the Nippon Donaldson’s Shares are hereinafter referred to as the “Shares”). The Shares are hereby transferred at the fair market value of three hundred and fifty-five million, seventy-two thousand, three hundred and sixty-eight U.S. Dollars and fifty-one cents (USD 355,072,368.51) (hereinafter referred to as the “Value”) and being contributed to the Company at the value of two hundred and seventy million, one hundred thousand Euros (EUR 270,100,000.-) being the Euro counter value of the Value as per the USD/EUR exchange rate applicable as of December 22, 2010.

The total contribution of two hundred and seventy million, one hundred thousand Euros (EUR 270,100,000.-) is allocated as follows: (i) twelve thousand, five hundred Euros (EUR 12,500.-) to the share capital of the Company, (ii) one thousand, two hundred and fifty Euros (EUR 1,250.-) to the legal reserve of the Company and (iii) two hundred and seventy million, eighty-six thousand, two hundred and fifty Euros (EUR 270,086,250.-) to the share premium account of the Company.

Effective implementation of the contribution

Donaldson Company, Inc., prenamed, through its proxyholder, declared that:

- it is the sole unrestricted owner of the Shares and possesses the power to dispose of them, them being legally and conventionally freely transferable;
- the transfer of the Shares is effective today without qualification; and
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the Shares in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

It is also noted that the Company's managers will undertake, with their best effort, to proceed with the relevant formalities in order to finalize the complete transfer of the Shares and will therefore be responsible in that regard.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at five thousand five hundred Euro (€ 5.500.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at two (2);
2. Appoint the following persons/company as Company's managers:

- *Category A Manager:*

* Mr. Arthur C. De Bondt, born on December 7, 1958, in Willebroek, Belgium, with professional address at Interleuvenlaan 1, 3001 Leuven, Belgium.

- *Category B Manager:*

- Mr. Marcel Stephany, born on September 4, 1951, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing company, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing company and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Donaldson Company, Inc., une société constituée et gouvernée par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, 19801 Delaware, United States of America, et enregistrée avec le Département d'Etat de Delaware, Division des Sociétés, sous le numéro 355127 (ci-après la «Comparante»), représentée par Madame Peggy Simon, employée, résidant professionnellement au 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 décembre 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la Comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle Comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que amendée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à tout moment, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de nouvelles parts sociales.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dettes, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Donaldson Overseas Holding S.à r.l.».

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à douze mille, cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille, cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s).

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommées respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devront être présents ou représentés.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s).

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition.

Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet de chaque année.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes Intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable.

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 juillet 2011.

Souscription - Libération

Est alors intervenue, Donaldson Company, Inc., prédésignée, qui, par son mandataire, a déclaré souscrire à l'entière des douze mille, cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement en valeur nominale, par un apport en nature consistant en la contribution des parts sociales suivantes:

- Trente-six mille (36.000) parts sociales ayant une valeur nominale de deux Dollars australiens (2,- AUD) chacune, représentant cent pour cent (100%) du capital social de Donaldson Australasia Pty Limited, une société soumise au droit australien, ayant son siège social au 1 Lucca Road, Wyong, New South Wales 2259, Australie, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés local sous le numéro 78.000.521.200 (ci-après les «Parts Sociales de Donaldson Australasia»), à la valeur de marché de quatre-vingt-cinq millions, cinquante-quatre mille, trois cent cinquante-huit Dollars U.S. et cinquante-quatre cents (85.054.358,54 USD) (ci-après la «Valeur de Donaldson Australasia») et étant transférées à la Société à la valeur de soixante-quatre millions, sept cents mille Euros (64.700.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Donaldson Australasia au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010;

- Deux millions, cinq cent quatre-vingt-quatre mille, quatre cent soixante-seize (2.584.476) parts sociales sans valeur nominale, représentant cent pour cent (100%) du capital social de Donaldson Filtration Asia Pacific Pte Ltd, une société soumise au droit de Singapour, ayant son siège social au 3, Changi Business Park Vista, #02-00, 486051 Singapour, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés local sous le numéro 16-99006198-K (ci-après les «Parts Sociales de Donaldson Asia Pacific»), à la valeur de marché de quarante millions, quatre-vingt-quinze mille, cent soixante-seize Dollars U.S. et soixante-quinze cents (40.095.176,75 USD) (ci-après la «Valeur de Donaldson Asia Pacific») et étant transférées à la Société à la valeur de trente millions, cinq cents mille Euros (30.500.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Donaldson Pacific au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010;

- Cinquante-quatre mille (54.000) parts sociales sans valeur nominale, représentant cent pour cent (100%) du capital social de Donaldson Korea Co Ltd, une société soumise au droit de la République de Corée, ayant son siège social au Granada Place 2F, 45-5, Samsung-dong, Kangnam-gu, Séoul 135-010, République de Corée (ci-après les «Parts Sociales

de Donaldson Korea)), à la valeur de marché de quarante-deux millions, neuf cent quatre-vingt-sept mille, deux cent quatre-vingt-sept Dollars U.S. et quatre-vingt-six cents (42.987.287,86 USD) (ci-après la «Valeur de Donaldson Korea») et étant transférées à la Société à la valeur de trente-deux millions, sept cent mille Euros (32.700.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Donaldson Korea au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010;

- Un million, huit cent cinquante-quatre mille, quatre cent dix-neuf (1.854.419) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Ringgit malaisien (1,- MYR) chacune, représentant cent pour cent (100%) du capital social de PT Donaldson Filtration Malaysia Sdn Bhd, une société soumise au droit de Malaisie, une société ayant son siège social au 21, Jalan Pengacara U1/48, Section U1, Temasya Industrial Park, 40150 Shah Alam, Selangor, Malaisie, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés local sous le numéro 394687-U (ci-après les «Parts Sociales de Donaldson Malaysia»), à la valeur de marché de cinq millions, six cent cinquante-deux mille, sept cent soixante-deux Dollars U.S. et soixante-deux cents (5.652.762,62 USD) (ci-après la «Valeur de Donaldson Malaysia») et étant transférées à la Société à la valeur de quatre millions, trois cent mille Euros (4.300.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Donaldson Malaysia au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010;

- Trois cent quatre-dix-neuf mille, sept cent cinquante (399.750) parts sociales représentant quatre-vingt-dix-neuf pour cent point neuf mille, trois cent soixante-quinze (99.9375%) du capital social de PT Donaldson Filtration Indonesia ayant une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune, une société soumise au droit d'Indonésie, ayant son siège social au Cilandak Commercial Estate No. 101, Jl. Raya Cilandak KKO, Jakarta 12560, Indonésie (ci-après les «Parts Sociales de Donaldson Indonesia»), à la valeur de marché de quatre millions, neuf cent quatre-vingt-quinze mille, quatre cent soixante-quatre Dollars U.S. et soixante-quatre cents (4.995.464,64 USD) (ci-après la «Valeur de Donaldson Indonesia») et étant transférées à la Société à la valeur de trois millions, huit cent mille Euros (3.800.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Donaldson Indonesia au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010;

- Soixante-dix mille (70.000) parts sociales ayant une valeur nominale de mille Yens (1.000,- JPY) chacune, représentant cent pour cent (100%) du capital social de Donaldson Filtration Systems Pty Ltd, une société soumise au droit d'Afrique du Sud, ayant son siège social au PO Box 149, Eppindust, 7475 Cape Town, Afrique du Sud, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés local sous le numéro 65/08167/07 (ci-après les «Parts Sociales de Donaldson Filtration Systems Proprietary Ltd»), à la valeur de marché de soixante-seize millions, deux cent quarante-six mille, cinq cent soixante-cinq Dollars U.S. et soixante-deux cents (76.246.565,62 USD) (ci-après la «Valeur de Donaldson Proprietary») et étant transférées à la Société à la valeur de cinquante-huit millions Euros (58.000.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Donaldson Proprietary au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010; et

- Deux cent huit mille (208.000) parts sociales représentant cent pour cent (100%) du capital social de Nippon Donaldson Limited, une société soumise au droit du Japon, ayant son siège social au Tachikaw Nishikicho Bldg, 1-8-7 Nishikicho, Tachikawa-Shi, Tokyo 190-0022, Japon (ci-après les «Parts Sociales de Nippon Donaldson»), à la valeur de marché de cent millions, quarante mille, sept cent cinquante-deux Dollars U.S. et quarante-sept cents (100.040.752,47 USD) (ci-après la «Valeur de Nippon Donaldson») et étant transférées à la Société à la valeur de soixante-seize millions, cent mille Euros (76.100.000,- EUR), étant la contre valeur en Euro de la Valeur de Nippon Donaldson au taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010;

(les Parts Sociales de Donaldson Australasia, Donaldson Asia Pacific, Donaldson Korea, Donaldson Malaysia, Donaldson Indonesia, Donaldson Proprietary et de Nippon Donaldson sont ci-après définies en tant que «Parts Sociales»). Les Parts Sociales sont ci-après transférées à la valeur de marché de trois cent cinquante-cinq millions, soixante-douze mille, trois cent soixante-huit Dollars U.S. et cinquante-et-un cents (355.072.368,51 USD) (ci-après la «Valeur») et sont apportées à la Société de deux cent soixante-dix millions, cent mille Euros (270.100.000,- EUR) étant la contre valeur en Euro d'après le taux d'échange USD/EUR applicable au 22 décembre 2010.

L'apport total de deux cent soixante-dix millions, cent mille Euros (270.100.000,- EUR) est apporté comme suit à la Société: (i) douze mille, cinq cents Euros (12.500,- EUR) au capital social de la Société, (ii) mille, deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR) à la réserve légale de la Société et (iii) deux cent soixante-dix millions, quatre-vingt-six mille, deux cent cinquante Euros (270.086.250,- EUR) au compte de prime d'émission de la Société.

Réalisation effective de l'apport

Donaldson Company, Inc., prénommée, par son mandataire, a déclaré que:

- elle est la seule propriétaire des Parts Sociales et possède les pouvoirs d'en disposer;
- le transfert des Parts Sociales est effectivement réalisé sans réserve aujourd'hui; et
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs du lieu des Parts Sociales, aux fins d'effectuer la cession des Parts Sociales et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Il est également noté que les gérants de la Société entreprendront, avec leurs meilleurs efforts, de procéder aux différentes formalités afin de finaliser la complète cession des Parts Sociales et, en conséquence, seront responsables à cet égard.

Le notaire instrumentant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ cinq mille cinq cents Euros (€ 5.500.-).

Décisions de l'associée unique

L'associée unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérants à deux (2).
2. Nommer les personnes/société suivantes en tant que gérants de la Société:

- *Gérant de catégorie A*

* M. Arthur C. De Bondt, né le 7 décembre 1958, à Willebroek, Belgique, et ayant son adresse professionnelle à Interleuvenlaan 1, 3001 Louvain, Belgique.

- *Gérant de catégorie B:*

* M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et ayant son adresse professionnelle à 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la Comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la Comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 30 décembre 2010. Relation: ECH/2010/2049. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 04 janvier 2011.

Référence de publication: 2011002372/652.

(110001766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Garofa Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.099.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006300/10.

(110006825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Garofa Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.087.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006301/10.

(110006823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Global Retail Investors S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 69.550.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006304/10.

(110006813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

ProLogis France XXXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 76.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juillet 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011006354/14.

(110006889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Horizons & Cottages S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.
R.C.S. Luxembourg B 42.922.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006307/10.

(110006913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Horizons & Cottages S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.
R.C.S. Luxembourg B 42.922.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006308/10.

(110006914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

IAM Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 97.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011006309/12.

(110006739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

IAM Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 97.032.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011006310/12.

(110006740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Imprenex Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.155.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006312/10.

(110006814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Imprenex Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.155.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006313/10.

(110006816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Infinito S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 133.701.

—
Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006314/10.

(110006902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Infinito S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 133.701.

—
Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/11.

Signature.

Référence de publication: 2011006315/10.

(110006905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Ificos Luxembourg S.à r.l., International Financial Consolidation Specialists Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 121.366.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006316/11.

(110006827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

THAON Immobilien S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 73, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 133.662.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Pour la société
ACR SERVICES S.A.
Signature

Référence de publication: 2011006398/13.

(110006683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

JO.C. Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6585 Steinheim, 11, route d'Echternach.
R.C.S. Luxembourg B 97.566.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011006321/10.

(110006616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Jogo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 136.612.

Les comptes annuels au 29 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006322/10.

(110006841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Kelvin Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 102.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011006328/10.

(110006782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Laboratoire Dentaire Carlo Kneip S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7793 Bissen, 21, rue Michel Stoffel.

R.C.S. Luxembourg B 71.632.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LABORATOIRE DENTAIRE CARLO KNEIP SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2011006330/12.

(110007032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Medical Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 27.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDICAL INVEST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011006338/12.

(110006665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

LEONLUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft (SPF), Société Anonyme.

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 45, rue John Grün.

R.C.S. Luxembourg B 52.742.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006331/10.

(110006267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Lux-Connex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 101, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 52.766.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011006332/10.

(110006613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Marvet International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 36.808.

Les comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006336/10.

(110006807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Massart S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 112.281.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006337/10.

(110006355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

ProLogis Poland II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juillet 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011006355/14.

(110006896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

MOLDETEC - Mold Design Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8029 Strassen, 4, rue Jean-Pierre Kemp.

R.C.S. Luxembourg B 83.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/01/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011006339/10.

(110006288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

MOLDETEC - Mold Design Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8029 Strassen, 4, rue Jean-Pierre Kemp.

R.C.S. Luxembourg B 83.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/01/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011006340/10.

(110006290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Bromios S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 124.879.

Le Bilan du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007067/11.

(110006545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

MOLDETEC - Mold Design Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8029 Strassen, 4, rue Jean-Pierre Kemp.
R.C.S. Luxembourg B 83.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/2011. Signature.

Référence de publication: 2011006341/10.

(110006293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Old Lane Luxembourg Master Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 119.295.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper
Gérant

Référence de publication: 2011006344/12.

(110006775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Old Lane Management Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 111.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper
Gérant B

Référence de publication: 2011006345/12.

(110006748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Oliver Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. route de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 22.053.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011006346/10.

(110006664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Promat Hotels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.
R.C.S. Luxembourg B 135.123.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/01/2011. Signature.

Référence de publication: 2011006380/10.

(110006897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

EdR Real Estate (Eastern Europe) Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 125.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007087/10.

(110006528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

EdR Real Estate (Eastern Europe) Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 125.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007088/10.

(110006537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

EdR Real Estate (Eastern Europe) Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 125.166.

Les comptes Annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007089/10.

(110006544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Dannyboy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 143.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007084/10.

(110006500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Barclays Luxembourg Portfolios (Sterling) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.390.

Le bilan de la Société au 31 août 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour BARCLAYS LUXEMBOURG PORTFOLIOS (STERLING) SICAV

The Bank of New York Mellon (International) Limited

C. ... / JF Thils

Référence de publication: 2011007071/13.

(110006562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.
